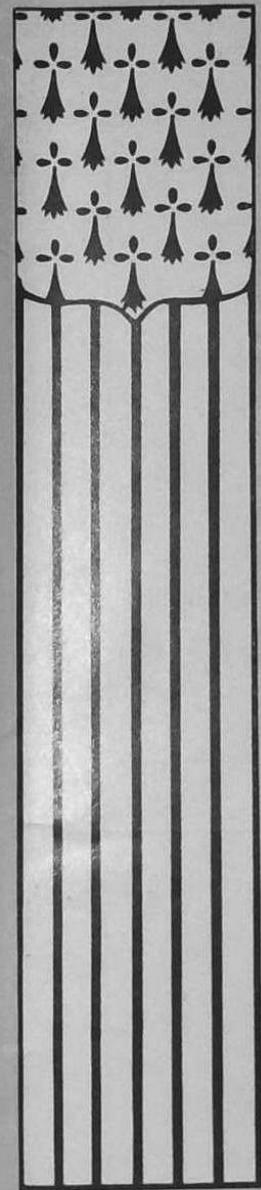


# HORIZONS BRETAGNE

TRAIT d'UNION entre les ORGANISATIONS TOURISTIQUES en BRETAGNE



REVUE MENSUELLE

N° 3 Janvier 1969

BRETAGNE - FRANCE

PRIX . 2,00 F

ORGANE d'INFORMATION et de DIFFUSION du TOURISME BRETON  
de ses ACTIVITES ECONOMIQUES et de ses RICHESSES

**Etablissements**  
**CHEMINADE**  
OLIVETTI - BEHIN

Bureau d'études :

- Comptabilité
- Main courante
- Caisse

Concessionnaire exclusif OLIVETTI

- Machines à écrire
- Machines à calculer
- Machines comptables
- Appareils de reproduction
- Meubles de bureau (métalliques et bois)

4 bis, rue de Chateaubriand  
22-SAINT-BRIEUC — Tél. 33-14-05

MARQUINERIE - VOYAGES  
PARAPLUIES - GANTS

**Amabilités**  
La Maison du Cadeau

Angle rue G-Leclerc et rue du Chapitre  
**SAINT-BRIEUC**  
TELEPHONE : 33-12-48

**Au Nid douillet**  
TAPISSERIE  
DÉCORATION

★

Etablissements  
**Pierre REUX**

12, rue de Gonédie  
SAINT-BRIEUC  
Téléphone : 33-17-22

Installateur Spécialiste de Rideaux

TENTURES MURALES  
FABRICANT DE SIÈGES  
ET ENSEMBLES DE STYLE

**Coca-Cola**

Marque Déposée

**Coke**

Marque Déposée

Deux noms, un seul et même produit

★

Agence pour les Côtes-du-Nord :

**MONCHOI et ROBERT**

Tél. : 33-26-24 — 22 - SAINT-BRIEUC

**CENTRE BRETON D'EMBOUEILLAGE**

Route de Lorient 35 - RENNES

N° **3**

JANVIER 1969

**Sommaire**

	Pages
LA BRETAGNE AU SALON DE LA NAVIGATION, par AL. BOULBAIN .....	3
LA REFORME REGIONALE ET LE TOURISME, par M. DUHAMEL ..	4
ART ET NATURE, par D. LE MANACH .....	6
LE BUDGET DU TOURISME FRANÇAIS, par Y. GOLVAN .....	8
LES CRAQUELINS, par D. LE MANACH .....	11
LA PECHE TOURISTIQUE EN BRETAGNE, par G. de la FOUCHARDIERE .....	12
LE COURRIER A DEUX VITESSES, par le Colonel DONNE .....	14
LES BRETONS AU CANADA, par l'Abbé DU CHÂTELET .....	16
GWAD AR GARANTEZ, par Alan an DIUZET .....	20
ACTE ETERNEL OU CONSEQUENCE MALHEUREUSE DE NOTRE CIVILISATION, par M. CACAUT .....	22
LES ARTS, par D. LE MANACH .....	26
HORIZONS FEMININS, par B. SINGER .....	27
TOPONYMIE, par A. LE DRUZET .....	28
LE MAGAZINE DES LETTRES BRETONNES, par G. QUINTRIC ..	30
RUBRIQUE PARISIENNE, par M. DERRIENNIC .....	32
ECHOS ET NOUVELLES .....	34
CONTE A BREHAT, par Y. CHERON .....	39

NOTRE  
COUVERTURE

PLAGE  
FINISTERIENNE  
SOUS LA NEIGE

**HORIZONS  
BRETAGNE**

Administration Publicité  
Mme Yvonne CHERON  
15, rue Pierre-Le Gorrec  
22 - SAINT-BRIEUC  
Tél. (96) 33.55.97  
R. C. 88 A 337

Rédacteur en chef :  
Daniel LE MANACH

Imprimerie Dumas, à Saint-Etienne  
(42) — Dépôt légal 10<sup>e</sup> trimestre  
1969 — N° d'ordre : 21 005

ABONNEMENTS

France : 1 an ..... 20 F  
Etranger : 1 an ..... 30 F

Dans notre prochain numéro :

**TOURISME ET INDUSTRIALISATION**  
par M. Yvon BOURGES, secrétaire d'Etat à la coopération. Président  
de l'Office Touristique de la côte d'Emeraude.

**LA SAUVEGARDE DE NOS COTES**  
par M. René PLEVEN, président du Conseil général des Côtes-du-Nord.

**CIMETIERES DE VOITURES**  
« HONTE DE NOS ROUTES TOURISTIQUES »,  
par M. Alphonse BOULBAIN, président de la Fédération des S.I. de  
Bretagne.

**LE PROBLEME DES MEUBLES TOURISTIQUES**  
évoqué par M. E. GUENE, directeur de l'Office départemental du  
Tourisme de la Manche.

LE FINISTERE

etc., etc...



Document U.D.S.I. - 22

Photo JOS Le Duéré, Châteaulin

COIFFE DE SAINT-BRIEUC



AL. BOULBAIN  
Président de la Fédération  
des S.I. de Bretagne

## La Bretagne au Salon de la Navigation de Plaisance

**L**a Chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne avait pris cette année une heureuse décision en regroupant les activités des départements bretons en un stand unique « Bretagne ».

Jusqu'à présent les départements bretons étaient représentés à ce salon mais, éparpillés, ils ne reflétaient pas pour les visiteurs l'importance des activités nautiques de toutes sortes dans une des régions de France sans aucun doute la plus propice à la Voile.

Ce salon, le plus grand au monde par le nombre de bateaux exposés et par la surface occupée est un modèle du genre tant il est minutieusement préparé. 18 nations étrangères y participaient. Plus de 1 000 bateaux différents y étaient présentés. Plus de 250 000 visiteurs s'y sont rendus.

Sa particularité est d'avoir son audience beaucoup plus parmi les fanatiques ou les amoureux de la mer - ceux qui aspirent à barrer une embarcation un jour ou l'autre - que parmi les curieux, habitués des multiples salons où l'on vient souvent beaucoup plus pour passer le temps que pour s'intéresser vraiment à ce que l'on y présente.

Les exposants eux-mêmes le disent : Pendant dix jours ils ont à répondre aux pertinentes questions d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles qui tournent autour des différentes unités, les examinent en détail, s'attardent sur les caractéristiques et les performances.

« LA VOILE EST A LA BRETAGNE CE QUE LE SKI EST A LA MONTAGNE », on ne le répètera jamais assez. On n'investira jamais assez dans tout ce qui concerne l'aménagement de nos stations dans le cadre de toutes les activités nautiques, voire dans la création de ports en eau profonde chaque fois que la chose est possible. Ce sera toujours de l'argent bien placé.

Le stand « BRETAGNE » soulignait l'importance que nos Chambres de Commerce attachent à cette question vitale pour l'avenir économique de nos cités maritimes.

Dans cette optique le Tourisme ne perd pas ses droits. La multiplication des écoles de voile et Centres nautiques est l'un des premiers objectifs de tous les promoteurs du Tourisme en Bretagne.

La participation des Comités départementaux et Unions départementales du Tourisme s'est traduite par une ample distribution de dépliants sur toutes nos stations afin de faire connaître les ressources offertes à nos visiteurs amateurs de navigation, de plongée sous-marine, de pêche sportive.

Chaque département breton était représenté par une hôtesse compétente, connaissant parfaitement le secteur dont elle a la responsabilité et avertie sur tous les problèmes que pose le séjour dans les hôtels, les pensions de famille, les meublés, ainsi que sur les possibilités de planter sa tente ou de stationner sa caravane sur nos terrains de camping.

Remarquablement situé dans le temps - c'est au cours du premier trimestre que nombre de nos compatriotes et la quasi totalité des étrangers décident du lieu de vacances - ce VIII<sup>ème</sup> salon international de la Navigation de Plaisance a donné en quelque sorte le start pour le départ de la campagne touristique 1969.

Pour qu'une saison soit bonne, il n'est jamais trop tôt pour bien la préparer.



**Morvan DUHAMEL**

Chef du Cabinet  
du Président du Conseil  
Economique et Social

## LA REFORME REGIONALE ET LE TOURISME

**S**timulé dans le respect des caractéristiques régionales et conformément aux goûts de nos contemporains, le tourisme pourrait constituer un élément moteur plus appréciable de l'économie bretonne. Un tel développement ne saurait toutefois être le fait des bureaux et offices parisiens, mais d'organes régionaux dotés de possibilités d'action réelles. En ce domaine comme en tant d'autres, on attend donc beaucoup de la réforme régionale et du transfert aux régions de pouvoirs étendus et des moyens correspondants.

### LE TOURISME CONDITIONNE L'ESSOR ECONOMIQUE DES REGIONS

Dans nombre de pays et de régions que leurs ressources ou leur situation géographique avaient laissées à l'écart de la révolution industrielle et qui de ce fait ont connu un progrès économique faible, le tourisme a, depuis la guerre, apporté plus qu'une compensation — une activité nouvelle qui en certains cas, apparaît en fin de compte presque plus bénéfique. Les zones situées en bordure de la Méditerranée, les pays de montagne, à présent certaines régions d'Afrique, doivent au tourisme des bonds en avant parfois sensationnels grâce à l'apport financier direct qu'il leur procure.

Mais en même temps qu'il se répand, le tourisme se diversifie pour répondre à la multiplicité des besoins de notre temps. Lorsque les congés étaient brefs, on se bornait à aller au soleil. A présent que les temps de loisir s'accroissent et s'étalent au long de l'année, on veut aussi s'adonner à des activités sportives et culturelles, on recherche la variété, le dépaysement, l'évasion des centres urbains, on aspire à retrouver les marques du passé, des modes de vie dont la civilisation moderne s'écarte et qui se parent de charmes croissants à mesure que le temps nous en éloigne...

### PRENONS L'EXEMPLE SUR L'IRLANDE

Les autorités Irlandaises, par exemple, ont compris l'évolution actuelle du tourisme et mis sur les atouts que leur pays offre à cet égard. Celui-ci est distant des grandes zones de peuplement et des centres économiques du continent. Et il n'offre pas le climat le plus attractif. Qu'importe ! On y a multiplié les équipements de toutes sortes : stations nautiques et équestres, lieux de pêche et de chasse aménagés, complexes sportifs, golfs, chaînes d'hôtels et de motels, circuits routiers, centres de jeunes pour l'étude de l'anglais, édifices historiques rénovés, sites protégés, etc. On a amélioré les communications maritimes et aériennes permettant de gagner

l'Irlande rapidement ; mis au point des voyages et séjours organisés, individuels ou collectifs, à forfait ; développé la formule du « bed and breakfast » (lit et petit déjeuner) chez les particuliers, avec panneaux indicatifs le long des routes ; et simultanément créé parmi la population un état d'esprit accueillant au tourisme.

Puis on a lancé sur tout le continent de vastes campagnes d'information et de publicité bien adaptées aux aspirations actuelles de la clientèle. On s'est gardé de vouloir souligner les similitudes relatives pouvant exister entre le tourisme pratiqué ailleurs et celui qu'offre l'Irlande ; on a au contraire mis sur ses particularités, son originalité, sa diversité.

La réussite a passé les espérances : en très peu de temps l'Irlande est devenue un pays touristique unique en son genre, recherché, à la mode, et les investissements privés s'y sont multipliés, accroissant le courant ainsi créé.

### LA BRETAGNE A TOUTES SES CHANCES DANS LE CADRE D'UNE VERITABLE REFORME REGIONALE

Ce que l'Irlande a accompli, le Bretagne peut l'entreprendre aussi, avec même plus de chances de succès puisqu'elle bénéficie d'atouts supplémentaires, géographiques, climatiques et autres. Mais pour cela, elle doit n'en laisser le soin à personne d'autre et s'y atteler elle-même.

En dotant précisément les régions d'organes propres, qu'elles financeraient directement et dont elles détermineraient l'action souverainement, la réforme régionale, si elle est bien conduite, devrait permettre à la Bretagne de développer son tourisme suivant les caractéristiques qu'il doit revêtir pour être le plus fructueux. C'est pourquoi, entre autres raisons, nous fondons tant d'espoirs en cette réforme et devons veiller à ce que, au moins de notre fait, rien n'en vienne limiter la portée ou retarder l'application.



## LE COURRIER des chercheurs et des curieux

Les lettres de nombreux lecteurs nous ont donné l'idée de créer cette rubrique régulière. Nous répondons ici aux premières questions posées par nos lecteurs, pour cela nous demandons l'avis des meilleurs spécialistes des différents domaines de la culture bretonne et quand ceux-ci ne peuvent nous donner des réponses satisfaisantes, nous soumettons le problème à la sagacité de nos amis lecteurs. Une réponse correcte parviendra donc toujours, même si elle n'est pas très rapide. Vous désirez connaître la signification de votre prénom et de votre nom, qu'il soit breton ou français, écrivez-nous. Vous voulez savoir le sens d'un nom de lieu, recevoir la liste des ouvrages traitant d'un sujet qui vous intéresse, donner un nom breton à votre maison ou à votre bateau, n'hésitez pas à nous envoyer un mot. Nous essayerons également de répondre à tous les problèmes que vous nous poserez sur l'art, l'histoire ou l'économie de la Bretagne.

Cette chronique sera donc à la fois un courrier des lecteurs et un intermédiaire entre tous nos lecteurs.

Prérez d'adresser votre correspondance à M. Guillaume Quintric, Le courrier des chercheurs et des curieux, Horizons-Bretagne, 15, rue Pierre-Le Gorec, 22-Saint-Brieuc.

M. J. D., à Vincennes — Mon épouse née en Bretagne porte-t-elle un nom breton ? Son nom de jeune fille est : Calvezzen.

Réponse — Oui, Calvezzen est un dérivé de Calvez et signifie : le charpentier.

M. G. B., à Saint-Brieuc — Pourquoi nomme-t-on Tagarins les habitants d'Établies-sur-Mer (22) ? Quel lecteur répondra à cette question ?

Mlle M. F. D., à Rennes — M'intéressant à l'histoire de ma commune natale : Pleudihen, auriez-vous l'amabilité de m'indiquer quelques ouvrages sur cette commune ?

Réponse — Le principal ouvrage à consulter est celui de l'abbé Brébel : « Essai historique sur Pleudihen » paru en 1916. Vous pouvez lire aussi « Le Légendaire de la Rance », de J. Haize et sur le château de la Bellière une partie de « Les châteaux de Bretagne » de F. Le Roy.

Mme F. de V., à Quimper — Voulant choisir un des prénoms : Armelle ou Gwénael, je vous serais bien obligée de me donner les dates auxquelles se fêtent ces saints ?

Réponse — Armelle le 16-8 et Gwénael le 3-11.

Recherche, pour vacances, pension pour deux dames. Maximum 60 F par jour. Écrire à la revue qui transmettra.

M. J.-P. A., à Paris — Que signifie le nom de lieu assez fréquent en Bretagne : Lanmeur ?

Réponse — Il signifie : le grand (Meur) sanctuaire (Lan).

Mlle Annick Boucher, à Saint-Brieuc — Pourquoi les couleurs blanche et noire forment-elles l'ensemble du blason de la Bretagne ?

Réponse — La duchesse Anne avait comme emblème l'hermine qui comme chacun sait est blanche avec les extrémités des pattes noires. Ce sont donc ces couleurs qui ont été prises pour créer le blason de la Bretagne (fleurs noires sur fond blanc).

Vous désirez connaître la signification de votre nom et de votre prénom !

Vous désirez une réponse rapide documentée et personnelle !

ECRIVEZ A M. QUINTRIC

1 bis, bd Lamartine - 22 - SAINT-BRIEUC  
en joignant 10 timbres à 30 centimes pour frais.

# « ART ET NATURE »



*serait  
le titre idéal d'une exposition  
de M. Le Troadec  
sculpteur sur racines  
à Saint-Brieuc*

par D. LE MANACH

**R**ECHECHER, élaguer, sécher, des masses souvent informes pour le commun des mortels, sont les occupations de base du Briochin M. Le Troadec, pour mener à bien la réalisation d'une multitude de sujets pour la plupart en bois. Il n'a aucune recette particulière pour la façon de chaque œuvre. C'est tout simplement un violon d'Ingres qui s'est peu à peu transformé en passion. Il sélectionne la matière, dégage tel ou tel sujet de la racine, sans aucune adjonction. Il trouve dans certaines circonvolutions, telle ou telle attitude, tel ou tel mouvement, toujours gracieux.

M. Le Troadec est sans conteste, un artiste.

Il ne cherche pas à appliquer un modèle, animal ou personnage, à une racine sortie de terre. C'est la racine elle-même qui lui impose sa forme, « sa personnalité ». Pour lui l'ébauche est déjà faite ; il est quand même contraint parfois de forcer un peu la nature, et de travailler son bois. Ce sont les contorsions et les beautés de la matière qui ont toujours retenu son attention. L'œuvre était en général présente, restait simplement à l'extraire, à la mettre en évidence, sans artifice.

« J'aime à parler le travail de la nature féconde » nous précise M. Le Troadec, en laissant croire qu'elle a tout fait, tout décidé, tout prévu. Il faut admettre cependant que la main de l'homme était nécessaire, mais qu'il y a aussi une recherche. En définitive, qui est le véritable créateur de l'œuvre ? L'homme ou la nature ?

La finition est peut-être la plus importante, si la matière est saine, un simple coup d'encaustique, sinon un traitement au xylophène suffira. Restera à disposer le sujet sur son socle, le tourner judicieusement pour lui garder son attitude la plus naturelle possible.

## SES ŒUVRES

M. Le Troadec a réalisé depuis huit ans environ, 250 sujets. Il utilise principalement des racines d'arbuste, d'essences diverses (houx, épine, chêne, orme, etc.), mais il lui arrive de travailler également des os : ce sont ses « Pot-au-feu » ; parfois aussi il s'intéresse au fer à béton, à des outils de rebut, à n'importe quoi, pourvu que cela l'inspire ; il faut voir « Le guerrier » exécuté avec un joug de bœufs, un trépied et une pelle à galettes, ou encore cette « Barque de Vikings » réalisée avec une mâchoire d'âne.

M. Le Troadec parle avec gentillesse de ce qu'il fait avec passion :

« Il est certain que les racines m'attirent plus particulièrement. Depuis une vingtaine d'années, je pensais à l'utilisation de ce matériau. J'ai mis l'idée à exécution en quittant ma vie professionnelle, il y a huit ans. La gamme de ce que l'on peut réaliser avec des racines est forcément très éclectique, et j'avais intitulé ma première exposition « la matière impose la forme », car il y a un

impératif : je choisis la matière mais je me soumetts au sujet. »

Selon son auteur, dans cette forme d'art, il faut dépouiller le sujet ; le réduire si possible à sa plus simple expression, donc en tirer la quintessence pour ne laisser apparaître que ce qui est digne d'intérêt caractéristique, en le symbolisant si besoin est. Il tente de faire ressortir un ensemble harmonieux, équilibré, frappant par sa curiosité, voir son extravagance. L'ensemble peut dérouter le profane ; explicité il peut le séduire. Certains êtres sont réceptifs, d'autres, si l'on s'éloigne du figuratif, ne comprennent pas, si ce n'est pas snobisme !..

Et M. LE TROADEC poursuit :

« Je n'ai pas la prétention, lorsque je réalise un sujet dit figuratif, d'extirper d'une racine un ensemble de détails anatomiques exacts, c'est évidemment impossible. Néanmoins, l'œuvre peut suggérer une plastique fonctionnelle pleine de

mouvements, une envolée élégante donnant l'impression de vie, le but est alors atteint s'il s'agit d'une réalité suggérée, visible et harmonieuse ».

Dans le domaine des expositions, M. Le Troadec, s'est fait connaître à Saint-Brieuc, à Paimpol (dans le cadre du Festival de Musique Légère) puis à Poitiers, Laval, etc.

Pour la petite histoire, il a été sélectionné, région ouest, pour le prix de signature de sculpture. A Saint-Brieuc, encore 1 200 personnes ont défilé en octobre 1966, au théâtre. La presse a surtout parlé de l'originalité de l'exposition, ce qui a éveillé la curiosité, mais notre artiste sur aurait souhaité la visite de critiques artistiques.

## SES DESIRS

Il aimerait assez participer à des expositions avec d'autres artistes, mais, depuis la disparition du groupement des artistes de la région briochine, que présidait M. Pierre Lorguilloux, ces manifestations n'existent plus. M. Le Troadec s'interroge : « déconsidérées, manque de salles appropriées à un tel usage ?.. »

« Il existe je le sais, sur le plan local et régional de petits groupes d'artistes, surtout des peintres, mais il s'agit de cercles fermés, n'y entre pas qui veut, et personnellement je n'aime pas tirer les sonnettes. D'ailleurs franchement pour sortir et se faire connaître cela est très difficile, pour ne pas dire impossible, sur le plan provincial. Loin de moi l'intention de dire qu'il n'existe pas de bons artistes en province, surtout en Bretagne, mais il faut avouer que tout ce qui est original et tant soit peu d'avant-garde ne peut obtenir consécration qu'à Paris. Mais pour exposer à Paris, il faut connaître ; je ne sais pas s'il y a un salon ouvert à l'Art Brut. Pour une exposition particulière, c'est onéreux, et il y a réussite si la critique, dirigée ou non, est favorable ; échec dans le cas contraire. »

De toute façon M. Le Troadec, complète une collection déjà bien fournie ; il conserve une certaine philosophie devant certaines données du monde artistique, et aime beaucoup citer Francis Carco :

« Les artistes ont beau vouloir ne pas en convenir, ils n'ont pour faire apprécier leurs œuvres du public que les poètes et les marchands... »



DANSEURS

« La matière impose la forme. »



# Le budget du tourisme français

Nous croyons devoir publier une analyse du rapport imprimé et du compte rendu analytique du rapport oral fait au Sénat par M. le docteur Victor GOUVAN Sénateur-Maire de Quaberon et Président du Comité Régional du Tourisme. Nous pensons que les considérations exprimées à propos des crédits du budget du Commissariat du Tourisme aideront à une meilleure compréhension du budget.

## Les Crédits consacrés au Commissariat Général au Tourisme

Les crédits consacrés au C.G.T. figuraient jusqu'alors en un seul opuscule. Chacun sait d'ailleurs que ces crédits ne représentent pas la totalité de l'effort consenti par l'Etat en faveur de cette activité nationale qu'est le tourisme. En 1966, il y avait pour interlocuteur, M. Pierre Dumas, secrétaire d'Etat au Tourisme.

Aujourd'hui il faut analyser le budget qui nous intéresse à l'aide du gros fascicule réservé à son successeur, M. Alain Chalandon, Ministre de l'Équipement et du Logement. Le fascicule réservé au tourisme a donc disparu à l'instant même où nous demandions que ces crédits nous soient présentés de façon « globale ».

## L'industrie touristique française représente 9 % du produit intérieur brut

À l'Assemblée Nationale, le rapporteur pour avis, M. Bayle, a même déclaré que la valeur ajoutée de notre tourisme était égale à celle de notre agriculture (1).

On n'en prend pas suffisamment conscience. La nécessité d'un document unique (et facilement accessible) s'impose : il faut repartir toutes les « actions » engagées par l'Etat au titre des différents ministères (2).

Il faut définir une politique d'ensemble qui unisse les efforts des finances à ceux du ministère des Transports ou encore à ceux du ministère de l'Équipement.

## Le concours de l'O.R.T.F. est indispensable

Il faut aussi bénéficier du concours de l'O.R.T.F. En définitive, on n'aura rien fait — ou presque — pour le tourisme français si l'on ne se rend pas à ces impératifs.

Le tourisme est une sorte de « superstructure » sociale et psychologique. Ceci est indéniable.

Cette sorte de « superstructure » est non seulement commandée par l'existence des beautés naturelles dont dispose — dans une plus ou moins grande mesure — tel ou tel pays, mais surtout par celle d'une infrastructure économique sans laquelle le tourisme ne saurait se développer (3).

La présence et le rôle de l'homme sont indispensables.

C'est un aspect du problème général qu'il ne faut pas négliger. Qu'il soit le passage de nos moyens de transports, le gastronome de nos meilleures tables, le client de nos hôtels, de nos camps de vacances ou de nos établissements thermaux, le sportif épris de nos rivières et de nos montagnes ou tout simplement l'amoureux de nos plus beaux paysages, l'homme est en fait la fin même du tourisme.

S'il veut faire davantage connaître notre pays et l'aider dans sa diversité profonde non seulement des étrangers mais surtout des Français (et il joue là un rôle irremplaçable d'éducateur populaire au meilleur sens du terme) le tourisme doit se distinguer par des moyens techniques appropriés à l'époque mais également par une qualité d'accueil qui était autrefois l'apanage des Français.

## L'effort accompli par les responsables du tourisme

Quelques chiffres : Pour l'exercice 1966, le budget du Commissariat Général au Tourisme (4) connaît une augmentation globale de 3 005 267 F (4 505 267 F au titre des dépenses ordinaires, et 500 000 F au titre des dépenses en capital), soit un sixième de la dotation globale qui est de 37 294 445 F.

## Ventilation du budget du tourisme

En 1966, 474 millions de F destinés au tourisme ont figuré dans les budgets d'autres ministères ou organismes publics notamment :

- 30 millions au titre du F.D.E.S. pour permettre la réalisation d'équipements touristiques collectifs ;
- 90 millions affectés aux missions interministérielles intéressant le Languedoc-Roussillon, la Côte Aquitaine et la Corse ;
- 240 millions, toujours au titre du F.D.E.S. pour l'hôtellerie et le tourisme social.

## Budget du Commissariat proprement dit

Une somme de 7 613 590 F est affectée à une opération de promotion du tourisme français à l'étranger.

L'idée est originale puisqu'il s'agit — en quelque sorte — de « distourner » aux agents de voyages étrangères une sorte de prime dans la mesure où le « produit France » aura été vendu par elles à leurs compatriotes en incitant ceux-ci à venir plus nombreux dans notre pays (5).

## L'agrément des professionnels

On nous assure que cette réorientation commerciale a reçu l'agrément des professionnels et nous nous en félicitons mais il est nécessaire que nos séjours et nos circuits soient affectés de prix nets et sans surprise, que nos compagnies aériennes (et celles de l'étranger) puissent être à même de loger, à Paris notamment, les voyageurs qu'elles transportent dans des avions qui seront de plus en plus importants (6).

Il faut aussi que ces étrangers bénéficient d'avantages qui ont été supprimés sans qu'on nous en ait toujours parfaitement expliqué la raison ; nous pensons ici à la taxe du carburant (suppression contre laquelle nous nous

soumes vainement élevés dans le passé) et à l'exonération de la T.V.A. pour les paiements en « traveller's cheques ».

## Les mesures qui ont du succès à l'étranger doivent aussi en avoir en France

À l'Assemblée Nationale (7), le Ministre a déclaré qu'il n'était pas convaincu de la portée de la première de ces mesures : on imagine mal alors pourquoi l'Italie l'a pratiquée, elle qui recueille chaque année davantage de touristes. Quant à la seconde il a indiqué qu'il était prêt à la faire étudier plus à fond par ses services, ce dont nous ne pouvons que le remercier, en espérant qu'il vœux la résistance du ministère des Finances.

## Réorganisation de nos bureaux à l'étranger

Le budget prévoit un abatement de 4 543 590 F. Il ne faudrait pas qu'à cette occasion soient découragés les efforts de nos représentants qui ont souvent accompli sur place une œuvre remarquable avec des moyens pourtant assez réduits.

## QUELQUES POINTS NOIRS DANS NOTRE ACTIVITÉ NATIONALE

Nous attirons l'attention des Pouvoirs Publics sur quelques-uns des points noirs de cette activité nationale qu'est le tourisme.

Tout d'abord le poids très élevé des charges sociales. On le constate dans l'hôtellerie, la restauration et tous les secteurs de l'accueil, en général.

Il y a une trop grande disparité entre les charges sociales en France et celles de l'étranger. En ce qui concerne les salaires, par exemple, ils étaient de 10 % en Suisse, 18,3 % aux Pays-Bas, 22,4 % en Autriche, 27,25 % en Belgique, 31 % en Allemagne et 46,70 % chez nous (8).

De nombreux orateurs sont intervenus à l'Assemblée Nationale et ont « tiré la sonnette d'alarme » à ce sujet. Le ministre leur a répondu que si ces charges paraissent lourdes, elles sont cependant assises sur des salaires forfaitaires plus bas que les salaires réels et que l'introduction de la T.V.A. à 6 % (substituée à la taxe locale qui était de 8,5 %) avait abaissé le poids des charges fiscales ; le ministre a d'ailleurs bien voulu lui-même reconnaître que nous citons « le pays le plus cher d'Europe » (9).

## Une prime spéciale d'équipement hôtelier

C'est une initiative heureuse. Le décret du 30 mai 1966 a institué une prime spéciale d'équipement hôtelier pour les établissements ou les villages de vacances répondant aux normes officielles de classement. Ce décret fixe à 700 000 F le montant minimum des investissements à réaliser et à 20 chambres au moins (ou 200 lits) l'importance des programmes à exécuter.

## Autre point noir : le prix élevé du coût de la construction française

C'est peut-être l'explication majeure du fait qu'on ne construit pas chez nous assez d'hôtels, notamment dans les grandes villes et tout particulièrement à Paris. Les récentes déclarations de M. Chalandon nous incitent à un certain optimisme (10). Il n'en est pas moins vrai que, dans les immeubles à vocation touristique, il faudrait abaisser le prix de revient, simplifier les formalités et même accorder des bonifications d'intérêts.

## Le développement du réseau et des autoroutes à quatre voies

Il est incontestable que le développement du réseau des autoroutes et des routes à quatre voies est un facteur d'enrichissement pour tous. La nocivité de la route à trois voies ne sera jamais assez dénoncée.

Rappelons que l'Allemagne Fédérale possède actuellement 3 276 km d'autoroutes, l'Italie en a construit 2 413 km (11).

Le programme d'autoroutes est également très important dans les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse dont la superficie n'a rien de comparable à celle de notre pays.

En Espagne même et au Portugal, au cours des ans, le réseau routier s'est considérablement amélioré. En France, chaque week-end et la période des vacances sont des occasions d'accidents, puisque — pour l'année 1967 — le nombre des tués s'est élevé à 12 731 personnes, celui des blessés à 305 775 et que 1968 s'annonce encore plus catastrophique, le seul nombre des tués ayant augmenté, au cours des trois premiers trimestres, de 10 % (12).

(1) — Ce que M. Alain Chalandon a d'ailleurs contesté au cours de son intervention (cf. 2<sup>e</sup> séance de l'Assemblée Nationale, le jeudi 31 octobre 1966).

(2) — Rapport SALLE à l'Assemblée Nationale, n° 339, annexe 18, page 12.

(3) — Ce qui explique sans doute que certains pays qui possèdent des richesses naturelles, mais dont l'infrastructure économique ou administrative n'a pas permis la mise en valeur, commencent aujourd'hui une vague d'édification : ce fut avec la pierre le cas de l'Espagne, puis de la Yougoslavie ; c'est — à notre époque — celui des pays d'Afrique du nord et, dans un certain nombre de pays d'Europe.

(4) — Dont l'activité relève tant du ministère de l'Équipement et du Logement que du secrétaire d'Etat du même ministère. Et ce n'est pas le cas de notre pays. Nous n'avons pas encore eu à même d'un pays, mais il faut attendre que cette « diarchie », encore compliquée par l'existence du commissaire général au tourisme, ne soit gérée profitablement à une action concertée dans ce domaine.

(5) — Ainsi un « bureau de proposition et études de marché » a-t-il été créé au commissariat, dont le 3<sup>e</sup> secteur : la première, chargée de l'assistance technique aux professionnels français, la seconde, de l'organisation des congrès, la troisième, enfin, remplaçant le « bureau d'accueil » et s'occupant non seulement des voyages des journalistes étrangers mais de toute la structure de l'accueil en France.

(6) — Si la Caravelle et le Boeing 727 ne transportent encore, respectivement, que 95 et 160 passagers, le Boeing 747, long courrier qui transportera de 350 à 450 (selon les versions) et l'Airbus américain (moyen courrier) de 200 à 350.

(7) — Deuxième séance du jeudi 31 octobre 1966.

(8) — Dans son rapport, M. Salle indique même que, selon les professionnels, elles sont estimées à 50 % des salaires et entre 35 et 41 % du chiffre d'affaires. U.S.A. 40 à 45 %, Italie 25 à 35 %, Espagne 22 à 25 %.

(9) — Cf. sa réponse aux différents orateurs intervenus à l'Assemblée Nationale, le 31 octobre 1966. A la page 14 de notre avis, nous établissons une comparaison entre l'Espagne, l'Italie et la France en ce qui concerne le prix moyen d'une chambre (pour une personne) dans un hôtel simple et dans un hôtel confortable, fin 1965.

(10) — Cf. en particulier celles qu'il a faites au journal « Le Monde » (numéro du 2 octobre 1966), relatives à la nécessité d'alléger ces coûts et à celle de construire des grands hôtels dans les capitales ; et — Outre les deux discours de Bouilly et du boulevard Gouvion-Saint-Cyr, une dizaine de projets importants de chambres dans la capitale.

(11) — Au 1<sup>er</sup> octobre 1966 ; à la même date la France en a 1 182 km. Nous ne sommes pas sans savoir que l'état des routes n'est pas la seule mesure du nombre d'accidents d'automobiles tués et blessés, et que ce titre nous nous réjouissons d'apprendre qu'un arrêté va limiter à 90 km/heure la vitesse des conducteurs ayant leur permis depuis moins d'un an. Mais l'importance des crédits consacrés à la déperdition des « points noirs » de la route est la preuve que celle-ci reste toujours meurtrière.

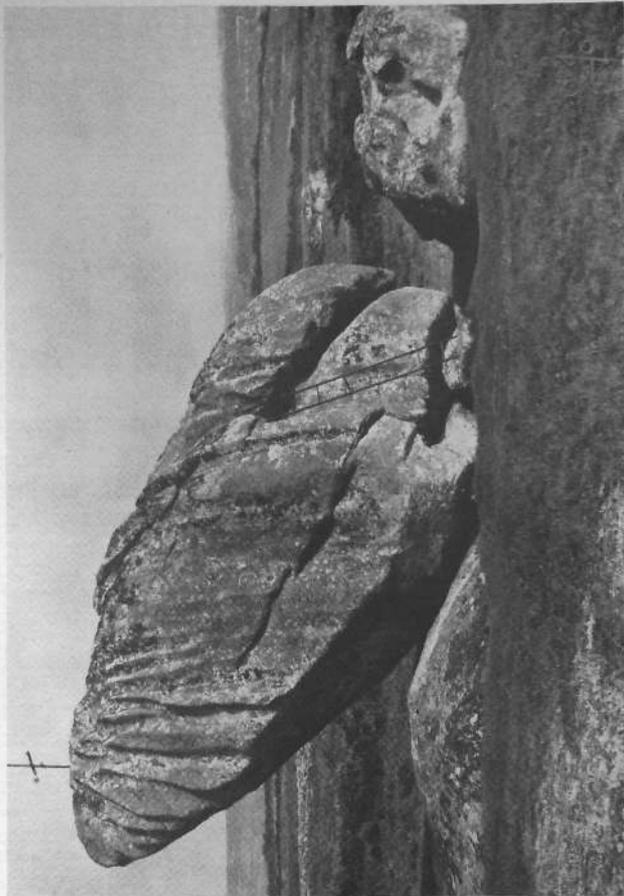


Photo ODE Le Dancé, Châteaullain

LA ROCHE DE KIROU

Document U.D.S.T. - 21

## LE CRAQUELIN DE LANVOLLON

### Biscotte d'été du Touriste



ON SAIT que le craquelin est officiellement né à Lanvollon, au début du siècle et que l'Ille-et-Vilaine a pratiquement le monopole de cette industrie, d'autres départements, comme les Côtes-du-Nord, connaissent aussi LEURS craquelins. Aux Champs-Écroux de Plumaudan (à la limite du département) c'est la spécialité du craquelin sale, ainsi qu'à Pabu, près de Guingamp. Lanvollon, dans les Côtes-du-Nord aussi, forme à elle seule une petite sphère de craqueliniers car l'on parle, d'une part du craquelin en général, d'autre part DU craquelin DE Lanvollon.

#### LE CRAQUELIN SUCRE

Le craquelin de Lanvollon est peut-être moins répandu, moins connu que tout autre craquelin, mais l'explication est simple. Les trois craqueliniers de Lanvollon, MM. Le Fiac, Le Meur ou Collinard tiennent aussi une boulangerie ou pâtisserie, et ont tenu à garder la fabrication du craquelin sous l'angle artisanal... comme aux environs de 1880... car le craquelin de Lanvollon remonte à cette date, à quelques années près !

L'emploi du temps très chargé de la « journée du craquelin » fera facilement comprendre qu'un boulanger ne peut se spécialiser dans le craquelin et vice-versa qu'un craquelinier professionnel ne peut dériver sur la boulangerie.

À Lanvollon, une journée est donc consacrée au craquelin, le mardi, le mercredi ou un autre jour suivant la boutique. On tente parfois deux jours, selon que la demande est forte ou l'emploi du temps creux... mais c'est rare !

Ce mercredi là, il est nécessaire de commencer la journée vers 6 ou 7 heures en sachant qu'il faudra « tenir le coup » pratiquement 10 heures durant.

Le patron devra faire sa pâte (farine, œufs, matières grasses, sucre), la laminier, et la découper pour la transformer en petites « tartes » sans forme encore. Puis viennent quelques minutes très délicates de cuisson à l'eau bouillante. Ces galettes refroidies sont ensuite au four, et ressortiront avec cette forme familière au craquelin, une « brocho » croustie et bien dorée.

Ce mercredi encore, il y en aura environ 150 douzaines. Ce délicieux petit craquelin de Lanvollon plus petit que ses frères d'Ille-et-Vilaine, moins léger et plus goûté, va rapidement faire la joie des amateurs, qu'ils soient

de Lanvollon, qu'ils soient voisins ou « étrangers » à l'Ouest, surtout si on le recouvre d'une bonne couche de beurre salé !

#### CEUX QUI SONT AU REGIME... OU LES TOURISTES !

Le paquet de 12 craquelins à environ 1,70 F est unanimement connu. Il y a quelques années encore, on se l'arrachait sur les foires et marchés à la sortie de la messe. Aujourd'hui, certains remplacent leurs biscottes dites de régime (sans sel), par le craquelin de Lanvollon, sucré.

Les touristes aussi se l'arrachent pendant la saison. Il n'est pas rare de voir 150 douzaines partir en six heures. « Comme des petits pains » ! Et pourtant, ils sont loin de concurrencer une autre de nos spécialités régionales à savoir crêpes et galettes. Beaucoup en rapportent aussi quelques paquets, de vacances comme... les nigrons de Languedoc ou autre souvenir...

#### TRADITION ET PAS D'EXPORTATION

Si le craquelin de Lanvollon diffère de certains frères d'Ille-et-Vilaine de par sa fabrication, il se distingue aussi par une vente très restreinte, très limitée, puisqu'on a cherché à Lanvollon, à le garder un peu par simple tradition. Bien que peu rentable à ce stade quant à la « journée-craquelin ». Elle meuble aussi, parfois, certaines journées d'hiver.

Mais on a beau réclamer le craquelin de Lanvollon un peu partout en France (de Marseille, de Paris, de Cannes, ou d'ailleurs !) à l'étranger même, il n'est pas question d'exporter puisqu'il ne s'agit pas d'une industrie. Du reste une éventuelle exportation entraînerait sans aucun doute des problèmes de conservation d'abord, de stockage et d'expédition ; car lorsque l'on considère la répartition volume-poids, on se rend bien compte des difficultés de mise en wagons et de rentabilité de tels wagons. Ces expéditions demanderaient elles aussi une production plus conséquente, et ne sont applicables que dans le cas d'industrialisation du craquelin comme en Ille-et-Vilaine et à Plumaudan.

Consolons-nous en sachant que nous pouvons quand même trouver le craquelin de Lanvollon en vente dans bon nombre de dépôts de la région, boulangeries ou autres commerces.

Mais, avez-vous réfléchi, en « casse-croûtant » d'un craquelin bien beurré ou en le trempant dans le petit café au lait du matin, à l'origine même du craquelin. D'où vient-il ? Qui a trouvé la recette ? Existe une recette due au hasard ? La ou je me suis renseigné, nul n'a pu me répondre. Est-ce à dire qu'il s'agit vraiment d'un mystère ?

On attend toujours une réponse ! ! !

D. LE MANACH

# PÊCHE TOURISTIQUE EN BRETAGNE

par M. Guy de la FOUCHARDIÈRE  
Ingénieur Départemental des Eaux et Forêts

Il est bien évident que l'attrait de la pêche amène un afflux de touristes, car cette inoffensive distraction est particulièrement appréciée des Parisiens surtout surmenés par une vie trépidante. Malheureusement, ils sont trop souvent déçus que ce soit en mer ou en eau douce, car faute de connaître les techniques, ils ne font que des prises insignifiantes avec un matériel perfectionné, ce qui les vexerait d'autant plus qu'ils voient, dans les mêmes lieux, les indigènes remplir leurs paniers avec des moyens parfois rudimentaires.

Pour se cantonner à la pêche en eau douce qui intéresse toute la surface du département, il faut reconnaître qu'il est difficile pour le touriste moyen d'obtenir des succès. D'une part, juillet et août ne sont pas des mois particulièrement favorables et surtout la quasi totalité de nos cours d'eau ne renferme que de la truite, alors que le Parisien est avant tout un pêcheur de poisson blanc. Bien sûr, il existe des spécialistes qui réussissent parfaitement, mais, la plupart, habitués à taquiner le gardon sur les bords de la Marne ou de la Seine sont incapables de s'attaquer à la truite à une époque où celle-ci est d'autant plus méfiante que les eaux sont basses, claires et que la plupart des sujets ont, depuis plusieurs mois, appris à leurs dépens ce qu'est la piquère d'un hameçon traitreusement présenté. Ceci est absolument indépendant de la quantité de poisson existant dans les cours d'eau, et remettre des alevins ou des truitelles ne servirait absolument à rien, parfois même aurait des conséquences désastreuses, comme par exemple, l'introduction dans la rivière de maladies ou de parasites des poissons ou l'alimentation involontaire de très grosses truites, pratiquement impéchables, qui dévoreraient les alevins et deviendraient ainsi encore plus grosses et encore plus prédatrices du cheptel existant.

De plus, les empoisonnements se faisant bien avant l'époque des vacances, cela ne profiterait guère qu'aux pêcheurs locaux. La seule solution est

le repeuplement surdensitaire avec de la truite arc-en-ciel. Je sais très bien que ce n'est pas de la pêche, cela ressemble beaucoup plus à une attraction et celui qui a baptisé cette pratique « Pêche-Kermesse » a eu une idée de génie et, cependant, il faut reconnaître que cela attire beaucoup de monde et, en fait, c'est le but qu'il faut atteindre pour attirer l'estivant, même si cela fait sourire les vrais pêcheurs.

## La règle du jeu

est la suivante : dans une rivière ou un plan d'eau bien défini d'où le poisson ne peut s'échapper et où une surveillance constante peut être exercée, l'on immerge des truites arc-en-ciel au fur et à mesure qu'elles sont capturées. La truite arc-en-ciel est une truite, bien sûr, mais son comportement est totalement différent de celui de la fario sauvage et indigène. La fario est d'une méfiance extraordinaire au point, qu'il faut notamment pour la pêcher avec quelque succès, porter des vêtements sombres, se dissimuler et se déplacer avec la prudence d'un Sioux sur le chemin de la guerre, car autrement, le moindre ébranlement de la rive, très facilement perçu par le poisson, entraîne celui-ci à se réfugier immédiatement dans une cavité de la berge.

La truite arc-en-ciel a été toujours élevée artificiellement et est très vorace et, quand elle perçoit l'arrivée d'un humain, cela signifie pour elle « Distribution de nourriture », ce qui fait qu'on peut la prendre sans aucune précaution et avec une facilité dérisoire, d'autant plus qu'elle mord sur n'importe quel appât que ce soit un insecte vivant ou artificiel, un ver de terre, voire même un morceau de fromage ou une boulette de pain.

De plus, si la fario exige des eaux froides et très oxygénées, l'arc-en-ciel supporte très bien un séjour, non seulement dans les rivières mais dans des étangs, sous réserve que ceux-ci n'aient pas une température trop élevée et ne contiennent pas de

poissons carnassiers, tels que le brochet, contre lesquels, faute de méfiance, elle se verrait incapable de se défendre.

De tels étangs existent en Bretagne et il est très facile d'en aménager ou d'en créer dans ce but. Quant à l'exploitation de la pêche, elle demande certaines modalités spéciales. Si ces plan d'eau sont soumis à la législation générale et que, n'importe qui ayant une carte de pêche peut s'y exercer, cela ne profite à personne qu'aux pêcheurs locaux qui peuvent opérer une véritable « razzia » n'ayant d'intérêt que pour la cuisine, et ceci d'autant plus facilement qu'étant sur place, ils peuvent être au courant des déversements effectués et remplir trop facilement leurs paniers, en opérant immédiatement, car les truites ainsi déversées restent très longtemps au même endroit sans se disperser et leur capture est d'autant plus facile que le déversement est plus récent. En somme, le comportement de l'arc-en-ciel par rapport à celui de la fario est celui d'une volaille, d'un poulet par exemple, par rapport à une perdrix et ce n'est qu'au bout de quelques semaines ou de quelques mois, qu'elle retourne à l'état sauvage si les pêcheurs ne l'ont pas prise avant.

## Cette « Pêche-Kermesse »

ne peut donc se faire que dans des étangs clos et moyennant le paiement d'une redevance suffisamment élevée pour couvrir les frais que l'on a engagés. Le meilleur système, si la surveillance est suffisante, est de laisser quiconque pêcher à sa guise, mais de faire payer chaque truite capturée.

La municipalité de Lantic dans les Côtes-du-Nord a instauré ce système et toute truite prise quelle que soit sa taille doit être payée 2,50 F (elle revient à 1 F environ prise à la pisciculture voisine). Or, cette façon de faire semble avoir la très grande faveur des touristes et il suffit de voir aux bords de l'étang de Lantic l'affluence des Parisiens qui, certains jours, sont presque coude à coude, chacun s'efforçant d'arrêter lorsqu'il estime son panier suffisamment garni et, la plupart d'entre eux ne trouvent pas trop cher de payer 25 F de truites, ce qui représente un très beau tableau que l'on immortalise par une photographie, destinée, pendant l'hiver suivant, à faire bien des envieux parmi les collègues du bureau ou de l'atelier.

J'ai dit plus haut que les étangs étaient nombreux et faciles à aménager de cette façon, mais il ne faut pas perdre de vue que la quasi totalité d'entre eux appartiennent ou sont loués à des particuliers qui réservent jalousement la pêche pour eux ou leurs amis et n'ont aucun intérêt à se voir envahir par une masse de touristes, à moins qu'ils n'en

tirent directement parti. Par contre, quand cette entreprise est municipale, il y a avantage pour tout le monde, car l'attrait de la pêche amène un afflux d'estivants qui représentent autant de clients pour les hôteliers, les campings ou les commerçants, tout le monde en est bénéficiaire, et l'exemple de Lantic fera certainement école d'ici quelques années ; cela n'amène aucun trouble à la pêche traditionnelle, car la truite arc-en-ciel ne se reproduit pas dans la nature et même disparaît assez rapidement, ce qui fait que les pêcheurs locaux continueront dans les cours d'eau à pratiquer une pêche intéressante pendant toute la période d'ouverture, cela favorisera les pisciculteurs qui ont quelquefois des difficultés à écouler leurs productions et qui seront très heureux d'avoir comme clients, non seulement des mareyeurs, mais des municipalités ou des hôteliers ou des particuliers qui l'ont peut considérer comme de véritables revendeurs de truites à cette seule différence près, qu'ils prennent le même bénéfice qu'un marchand de poissons, mais offrent de plus à des pêcheurs novices la joie de capturer eux-mêmes leurs poissons et qui n'ont qu'à contrôler à peu près la cadence des captures pour remettre du poisson, des que celles-ci commencent à se ralentir.

Pour nos amis nantais :

**NAONED e BREIZH !**  
Nantes en Bretagne !

KENSTRIVADeg TRESAN  
Concours de dessin  
EMGLEV AN TIEGZHOU  
de l'Entente Familiale Bretonne

Gant ar vugale hag ar re yaouank e vo kaset deomp tresadennoù e Hiskour Istor kêr ha bro Naoned. Meot ar paper : 21 x 27 Skrivon ul lavaron vrezhonek war an tu rizek (tu an dresadennoù) : skrivon anv, oad ha chomlec'h an tresor war an tu goll.

Les enfants et les jeunes peuvent nous faire parvenir des dessins illustrant l'histoire de la ville de Nantes et du Pays Nantais.

Papier 21 x 27 cm.

Ecrire une phrase en un diction en langue bretonne au recto du papier (côté du dessin).

Au verso mettre le nom, l'âge et l'adresse de l'auteur du dessin.

Faire parvenir les dessins à :  
Emglev An Tiegzhou (Entente Familiale)  
30, place des Liens, 35 RENNES ; ou  
4, allée Maurice-Tourneur, 44 NANTES ; ou  
25, rue Léon-Harmel, 29 N. BREST

# Le Courrier à deux vitesses et le Tourisme

par le Colonel DONNE

Vice-Président de l'U.D.S.I. des Côtes-du-Nord  
Président du S.I. de Saint-Cast

Le Ministère des P.T.T. vient de confirmer le relèvement des tarifs postaux, réforme consistant essentiellement en l'instauration d'un système de courrier à deux vitesses :

- l'une pour les lettres et les paquets poste urgents ;
- l'autre pour les plis non-urgents et les paquets poste.

## CES MESURES VONT A L'ENCONTRE DE LA PROPAGANDE TOURISTIQUE

J'avais exprimé mon inquiétude en ce qui concernait l'acheminement du courrier « Imprimés » devant les mesures alors à l'étude au Ministère des P.T.T. et dont nous avions eu les échos.

A moins d'amendements très souhaitables, il apparaît aujourd'hui que les imprimés touristiques ne bénéficieront pas de la priorité accordée aux lettres ordinaires.

Plusieurs jours pourront s'écouler entre l'expédition et la distribution.

## QUE SE PASSE-T-IL DANS LES SYNDICATS D'INITIATIVE ?

Chaque jour, à partir du mois de janvier, un abondant courrier arrive dans les syndicats d'initiative.

Les demandes de renseignements portent sur les listes d'hôtels, les locations meublées saisonnières, les conditions de séjour dans telle ou telle

station, les terrains de camping, les villages de vacances, les gîtes ruraux, etc.

La mission d'un syndicat d'initiative digne de ce nom est de s'efforcer de répondre par retour de courrier à toutes ces demandes, par l'envoi d'une documentation comportant généralement un dépliant, un encart de renseignements pratiques, très souvent un plan de la station.

Cette documentation est étudiée pour ne pas dépasser le poids de 50 gr afin de bénéficier du tarif « Imprimés » actuellement de 20 centimes pour la France et de 25 centimes pour l'étranger.



Photo Delainay, Saint-Brieuc

## RAPIDITE = EFFICACITE

Le choix du séjour de vacances dépend très souvent de la rapidité du syndicat d'initiative à

fournir à l'estivant en puissance les renseignements sollicités. Je l'ai constaté bien souvent à Saint-Cast, au cours d'enquêtes qui m'ont démontré que le choix de cette station provenait, dans la plupart des cas, d'une réponse reçue par retour du courrier.

On conçoit donc la répercussion des nouvelles mesures qui viennent d'être édictées et l'on se demande s'il n'existe pas une cloison étanche entre le Ministère des P.T.T. et celui du Tourisme. Celui-ci a-t-il même été consulté ?

## R. Y. A « IMPRIMÉS » ET « IMPRIMÉS »

Il y a ceux distribués par les firmes commerciales à tous les clients éventuels pour faire connaître leur production.

Dans ce domaine, il y a certainement prolifération. Un pourcentage important de ces prospectus n'atteignent pas le but poursuivi. Beaucoup même vont directement à la corbeille à papiers.

Les documents touristiques qui partent sous enveloppes portant la mention « Imprimés » sont adressés personnellement à tous ceux qui veulent profiter du droit sacré qu'est celui des vacances et qui veulent se renseigner avant de prendre le grand départ annuel.

Ces renseignements sont attendus avec tellement d'impatience que la plupart des lettres portent la mention « Urgent ».

Dans la plupart des cas d'ailleurs, celui qui songe à ce séjour de vacances auquel il pense pendant toute l'année écrit à plusieurs syndicats d'initiative. Il y a en quelque sorte une course de vitesse dans cette aimable compétition.

Si la documentation judicieusement élaborée en temps utile pour qu'elle parvienne à l'intéressé, traîne dans les bureaux de tri, on réalise immédiatement quel est le préjudice causé à la station.

Et ce qui est vrai pour la France le sera encore davantage pour l'Etranger.

Il est donc souhaitable que cette distinction entre les divers imprimés soit faite par l'administration des P.T.T. Ils ne sont pas tous à mettre dans le même sac, c'est le cas de le dire.

## UNE MESURE QUI VA GREVER LOURDEMENT LE BUDGET DES SYNDICATS D'INITIATIVE

Déjà, l'augmentation des prix qui va résulter de la mise en place de ces nouvelles dispositions va être de l'ordre de 50 %. C'est lourd pour les syndicats d'initiative.

La plupart d'entre eux expédient chaque année plusieurs milliers de documentation (à Saint-Cast, environ 5 000...).

Les journaux, bien entendu, continueront à bénéficier de la priorité de distribution et c'est tout à fait normal.

A-t-on songé à la levée de boucliers si la presse avait été pénalisée elle aussi ?

## UN STATUT SPECIAL POUR LA PROPAGANDE TOURISTIQUE

La France — comme la plupart des pays étrangers — équilibre sa balance des comptes grâce à l'apport de recettes touristiques. C'est notre troisième industrie nationale. Elle mérite, n'est-il pas vrai, un peu de considération.

Les imprimés touristiques adressés aux particuliers sur leur demande devraient bénéficier d'un statut spécial, analogue à celui de la presse.

Une mention sur l'enveloppe suffirait pour obtenir cette priorité indispensable. Elle est logique et dans la ligne même des efforts entrepris à tous les échelons pour favoriser le tourisme.

Le Ministère des P.T.T. doit se rendre à cette évidence. Son administration sait, par expérience, que les vacances lui apportent un supplément de recettes appréciables, ne serait-ce que par les millions de cartes postales envoyées et par le volume des communications téléphoniques.

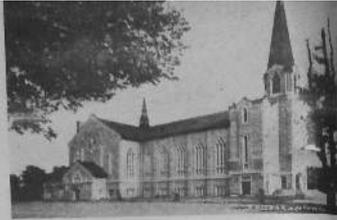
Cela s'accompagne, évidemment, d'un surcroît de travail mais ceci est un autre problème. Lui aussi peut trouver des solutions notamment par l'emploi d'étudiants qui sont de plus en plus nombreux à vouloir travailler pendant les vacances.

N.D.L.R. - Cette lettre du Colonel Donne au président de la Fédération des S.I. de Bretagne a été immédiatement transmise au président de la Fédération nationale des S.I. pour suite à donner.

## Les Bretons au Canada

Voir « HORIZONS BRETAGNE » de novembre et décembre 1968

L'Église paroissiale de Montmagny où s'établit Félix Le Têtu en 1784. (Montmagny s'appelait alors Pointe-à-la-Croix).



## Yvignac-la-Tour et le Canada

# 1968 ! L'ANNÉE DES RETROUVAILLES

Documents recueillis par M. l'abbé du CHATELET

M. et Mme Félix Têtu, par l'excellente administration de leurs biens, purent non seulement élever, mais aussi établir convenablement leurs enfants.

L'aîné, Félix, fit ses études au séminaire de Québec et reçut pour sa part d'héritage 12 360 livres.

Jean-Baptiste eut une terre de trois arpents sur la Rivière-du-Sud.

Joseph une terre à l'ouest de celle de son frère.

Marie-Angélique reçut, quand elle se maria à Joseph Scelliot dit Montreuil, la somme de 10 000 livres sans compter des articles de ménage et des animaux.

François, qui devait être le grand-père des cinq frères prêtres dont Mgr Henri Têtu, eut la terre paternelle par donation en date du 25 juillet 1797, et tous les autres biens, terrains et argent, à condition d'assurer aux donateurs le logement et l'entretien.

Il est dit dans l'acte de partage (Greffe de Boissieu) que tous ces biens appartiennent aux dits donateurs, partie par héritage et partie par échange avec Joseph Bélanger. Toutes ces différentes donations furent confirmées par les testaments de M. et Mme Félix Têtu passés les 11 et 13 mars 1802 devant Boisseau.

Il n'est pas question des deux autres enfants — Elis-Euphrasine et Etienne — Ils étaient décédés : la sœur dans sa deuxième année et le frère dans sa dix-huitième année.

On n'a aucun renseignement sur la personne et l'instruction de Mme Têtu, mais il est évident qu'elle savait tenir une maison et élever une famille, ou plutôt deux et qu'elle dut contribuer à l'acquisition de cette fortune relativement considérable qui lui permit et à son mari de faire une si large part à chacun des enfants. Il lui restait trois enfants — Charles-François, Louis et Marie-Madeleine — dix dix qu'elle avait eu de son premier mari Louis Bélanger. Elle était née à Beauport le 21 avril 1736 et avait contracté mariage le 17 janvier 1752, à l'âge de quinze ans, à Saint-Valher, avec Louis Bélanger qui était alors cultivateur à Saint-Thomas de Montmagny.

Quant à M. Félix Têtu lui-même, quoique la tradition soit assez muette à son sujet, on voit quel homme il était et par les travaux auxquels il se livra et par le succès qui couronna toutes ses entreprises. Comme on juge de l'arbre par ses fruits, on peut dire sûrement que Félix Têtu était un caractère fortement trempé, un excellent chrétien, un homme robuste, industriel et d'un grand esprit pratique. Ses enfants dont nous connaissons suffisamment l'histoire, ont été les preuves vivantes de la vérité de ce jugement que nous sommes en droit de porter sur lui.

Soulignons en passant que dans les *Mémoires de famille* par Mme C.-E. Casgrain le nom de Félix Têtu est mentionné avec éloge.

Il est évident que le « Père Têtu » comme on l'appelait était un grand voyageur puisqu'il avait quitté la France à l'âge de 25 ans pour venir s'établir au Canada. Il ne retourna pas en Europe, mais on constate par différents actes signés de lui, en divers lieux, que comme tous les Canadiens de son époque, il avait conservé le goût des voyages. Il était en grande amitié avec les familles Bonenfant et Casgrain et se

rendait souvent à la Rivière-Ouelle pour les visiter. Il y assista au mariage de son fils François avec Charlotte Bonenfant, le 7 juillet 1793, et on l'y revint encore, au mois d'octobre suivant, pour signer un acte de donation du Père Bonenfant en faveur de son gendre et de sa fille.

Mme Félix Têtu mourut subitement, le 10 juillet 1811 et fut enterrée dans le cimetière de Saint-Thomas de Montmagny. Elle avait vécu soixante-quinze ans. Son mari la suivit de près : décédé le 11 mai 1813, il était inhumé dans le même caveau que sa femme le 13 suivant. A la fin de l'année, il aurait été ses 84 ans.

Contre l'acte de sépulture du premier Têtu parti au Canada :

« Le treizième mai mil huit cent treize par nous curé soussigné a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse (Saint-Thomas de Montmagny) le corps de sieur Félix Têtu âgé de quatre-vingt-quatre ans décédé le onze du courant avec le secours des sacrements. Ont été « présents » à la dite sépulture, les sieurs Félix et François Têtu « enfants » du défunt ainsi que Joseph Têtu et Jean-Baptiste Têtu, Guillaume Boulet, Alexis Boulet, Pierre Fournier, Alexis Fournier et un grand nombre d'autres paroissiens qui n'ont pu signer.

(Signé) F. Têtu, F. Têtu, Jean-Baptiste Têtu.

J.-M. VERREAU, Prêtre

Jh. Châtelet

(à suivre)

## UNE QUÉBÉCOISE

à la Mission Bretonne de Paris

Depuis sa fondation, la MISSION BRETONNE — 45, rue La Quintinie à Paris (XVI<sup>e</sup>) — en plus de ses nombreuses activités, accueille, au cours de l'hiver, à son tour de rôle, par arrondissement d'origine, tous les Bretons émigrés dans la capitale.

Il est une commune qui se paie le luxe d'avoir sa réunion rien que pour elle : c'est YVIGNAC-LA-TOUR, près Dinan. Cette année les Yvignacais étaient encore nombreux au rendez-vous le soir du 14 décembre, plus de quatre-vingts malgré le temps peu engageant : il neigeait par endroits, on craignait le verglas ailleurs.

M. l'abbé CHATELET, recteur d'Yvignac, était venu tenir compagnie, hélas ! pour quelques heures seulement, aux paroissiens de sa seconde paroisse, Paris. Ne méritent-ils pas une soirée puisqu'ils sont aussi nombreux que les habitants de leur commune natale ?

A l'issue d'un repas très cordial, M. le recteur projeta des vues prises au cours des fêtes locales de 1968 et M. Marcel Barré compléta la séance avec des films animés ou plusieurs spectateurs se recommandent avec joie. L'ensemble du programme fut très goûté et même par moments très applaudi.

La rencontre 1968 revêtit un caractère tout à fait exceptionnel dû à la présence d'une Canadienne de Montmagny, petite ville du Québec, Mlle Henriette Têtu, descendante de l'ancêtre Félix Le Têtu parti d'Yvignac pour la nouvelle France en 1784. (Notre revue s'apprête à publier le vie de ce vieux Canadien). Mlle Henriette Têtu est secrétaire à l'Ambassade du Canada à Paris. A l'occasion des retrouvailles des familles des « deux bords » on rendit à la « jeune ambassadrice » une courtoisie celtique à Yvignac, signée Cécile Deim et représentant la Tour d'Yvignac et Saint-Malo le patron de la



Actualités Mondis Photo  
Remise de la plaque commémorative par M. l'abbé Châtelet à Mlle Henriette Têtu.

paroisse. On devait aussi admirer quelques belles diapositives rapportées du Canada par M. l'abbé Châtelet qui a eu le plaisir et la chance de passer récemment deux semaines au pays de Jacques Cartier et Samuel de Champlain.

A cette réunion, on remarquait la présence de Jean Lecroq, barde breton des temps modernes, et Ségline Hespière, chanteuse dont le renom dépasse maintenant les frontières de la France. L'une et l'autre interprétèrent une nouvelle chanson sur le Canada et annoncèrent qu'ils en préparaient une sur Yvignac même.

Ceux qui y participèrent se souviendront longtemps de cette excellente soirée fort particulière à la fois par son internationalisme et par les sentiments d'amitié et de fraternité qui unirent tous ces compatriotes des rives de la Rance et du Saint-Laurent, heureux de se retrouver et de respirer ensemble un peu de l'air du pays. C'est tellement agréable ! est vrai !

D. LÉ. MANACH

## La Baule

« longtemps cru que la « Côte d'Amour » était une appellation due à la fantaisie d'un journaliste et a fondé sa réputation sur la valeur de sa plage tranquille, sûre pour les enfants, également sur le caractère mondain de son casino sans s'inquiéter de son arrière pays. Ce qui ne veut pas dire que l'arrière pays n'existe pas ni que la « Côte d'Amour » ne soit connue que du petit nombre d'estivants souvent habitués à notre région et y revenant tous les ans, persuadés de l'avoir découvert pour eux.

C'est en 1967 que les trois stations de la Baie d'Amour, La Baule, La Pouliguen, Pornichet, décidèrent de s'unir pour des promotions communes, notamment la présentation d'un stand au salon du tourisme, dans le cadre de la Foire de Paris. Depuis les S. I. de la Côte d'Amour, soit 11 stations en tout (par ordre géographique : Saint-Nazaire, Saint-Marc, Pornichet, La Baule, La Pouliguen, Batz-sur-Mer, Le Croisic, La Turballe, Piriac, Meaquer, Guérande) se sont officiellement groupés. L'acte de déclaration de la naissance de cette union a paru dans le Journal Officiel du 1<sup>er</sup> et 2 avril 1968.

En 1968 à la Foire de Bruxelles, en mars, et à la Foire de Lille en avril, le sigle « La Baule Côte d'Amour » est apparu pour la première fois. C'était une manière pour La Baule de reconnaître qu'elle faisait partie de la Côte d'Amour.

Tout récemment, M. Lucien Barrière déclarait au directeur du syndicat d'initiative qu'il avait toujours caché l'arrière plan du Casino et de l'Hermitage, craignant de dévoiler le paysage des marais salants qui entourent la station. A la veille de disparaître, ces marais salants semblent au contraire attirer la curiosité du touriste et le microclimat de La Baule leur doit les courants ascendants qui chassent les nuages et favorisent l'ensoleillement exceptionnel de la station. Ainsi tout récemment, le syndicat d'initiative éditait une plaquette pour les congrès choisit une photo aérienne du casino de La Baule qui semble se trouver entouré d'eau baignant d'un côté, sur la magnifique baie de 10 km et de l'autre, sur le bras de mer qui forme l'arrière port de La Baule.

Mais la Côte d'Amour ne se limite pas aux éclats de sa magnifique baie. Elle possède également une côte rocheuse, des ports de pêche où la sardine a fait dans le temps la richesse des conserveries ; des baies de sable fin bordées de terrains de camping. Saint-Nazaire ouvre sur l'estuaire de la Loire la Côte d'Amour et celle-ci se termine sur l'estuaire de la Vilaine, ayant parcouru une centaine de km de côtes, où le sable l'emporte de loin sur les brisants, où les marais salants, les parcs à huîtres, rivalisent avec les ports comme Le Croisic, La Turballe, Piriac.

A l'ère de la plaisance, on ne s'étonnera pas de savoir qu'une société peut trouver des capitaux pour construire un port privé à Pornichet. Ainsi cette station sera dotée d'un port artificiel en eau profonde et sera le premier port du genre construit sur l'Atlantique.

L'automobiliste souvent privé des possibilités de goûter au charme des petites routes de campagne, trouve dans la presqu'île, un réseau routier très complet qui lui fera découvrir la Grande Brière et ses villages briérons aux toits de chaume, dominés par Guérande, le bourg médiéval entouré de remparts, dénommée « Le Carcassonne de l'Ouest ».

Entre La Baule et Guérande, une nouvelle route, celle des loisirs lui permettra de goûter à la bière allemande, à la Brasserie Munichoise, et à la bière anglaise, au Kent Arms (le premier pub anglais en Bretagne), puis plus tard dans la nuit, se divertir aux rythmes trépidants des discothèques telles que La Grange et La Réserve.

Le long de cette Côte d'Amour, deux casinos, celui de La Baule, de réputation internationale et celui de Pornichet, restent les pôles traditionnels des grands galas, des soirées mondaines et chacune des stations trouve sa clientèle qu'elle cherche à retenir en renouvelant ses programmes de manifestations tandis que le folklore breton reste la note dominante et rappelle au touriste qu'il vient de pénétrer en Bretagne.

En définitive, la Côte d'Amour constitue la première étape d'une série de côtes prestigieuses qui ont forgé le sang de ses marins bretons et ont fait connaître à travers le monde le nom de cette prestigieuse province de France.

# SCAC

COMBUSTIBLES  
ENTREPRENEURS  
SOLLIDES  
ET LIQUIDES

BRULEURS  
RAMONNAGE  
CHEMINÉES

ET CHAUDIÈRES

TRANSPORT MARITIMES  
• CONSIGNATIENS  
• DOCKSTERS

**SOCIÉTÉ COMMERCIALE  
D'AFFRÈTEMENTS  
ET DE COMBUSTIBLES**

Quai Surcouf — LEGUE SAINT-BRIEUC

## LA BAULE

### BREF CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1969

6 AVRIL	Au Golf de La Baule - Prix de Pâques A l'Hippodrome de la Côte d'Amour - Courses Hippiques Au Golf de La Baule - Coupe Jacques Fournier Inter-Club de l'Ouest
12-13 avril	JOURNÉES NATIONALES DES SYNDICATS D'INITIATIVE
25-26-27	
1 <sup>er</sup> MAI	A l'Hippodrome de la Côte d'Amour - Courses Hippiques
15-18 mai	3 <sup>e</sup> Tournoi International de Hockey sur Gazon Rallye International Automobile de La Baule
18 mai	
30 mai au 27 JUIN	« Cinq Semaines » de Régates Anglaises, dont celles des Mirrors sous le patronage du « Daily Mirror »
13-14 JUILLET	A l'Hippodrome de la Côte d'Amour - Courses Hippiques
14 juillet	Fête Nationale Au Golf de La Baule - Coupe Max Corré
15 juillet	Première au Théâtre de Verdure de la saison du XI <sup>e</sup> Festival d'Art Dramatique et de Mise en Scène de Plein Air
17 juillet	Fête du « PAYS BLANC » au Parc des Drèves avec la participation des Groupes Folkloriques étrangers
25-27 juillet	Exposition Florale, Salle des Fêtes de La Baule avec la participation de la Ville de Nantes
14 juillet au 15 août	IV <sup>e</sup> Stage International de Judo-Aikido
1 <sup>er</sup> au 12 août	Tournoi International de Tennis Au Golf de La Baule - Championnat et Célébration de La Baule
2-3 août	
3 et 10 août	A l'Hippodrome de la Côte d'Amour - Courses Hippiques
13-14-15 août	Au Golf de La Baule - Coupe de Madame ANDRÉ
15 août	A l'Hippodrome de la Côte d'Amour - Courses Hippiques
15 au 25 août	Régates - Championnats Internationaux
17 août	Grand Pardon de La Baule
19-24 août	Concours Hippique International
20 août	Concours International d'Ouvrages de Sable du « Figaro »
22-23-24 août	Au Golf de La Baule - Coupe d'Or
24-30 août	Semaine Internationale de Bridge Nombreux tournois de Tennis de Classe Internationale durant la saison



# Architecture

par M. CACAUT

Grand Prix de Rome  
Architecte D.P.L.G.  
Urbaniste S.F.U.

## acte éternel ou conséquence malheureuse de notre civilisation

- Le Visage de la France a été façonné lentement par la nature et les hommes au cours des siècles passés ;
- Ce visage est d'une harmonieuse beauté, c'est un élément de culture irremplaçable et un capital économique qui peut être exploité et qu'il ne faut pas détruire.
- C'est avec les élus et les hauts fonctionnaires ayant l'éminente responsabilité de l'acte de bâtir et d'aménager.
- C'est avec les maîtres d'ouvrages, entrepreneurs et particuliers qui sont les interlocuteurs permanents de toutes décisions de construire.

La tâche commune, en effet, est de faire prendre conscience de l'idée de l'architecture, et de sensibiliser l'opinion sur l'importance historique, sur le capital économique que représente cette œuvre d'intérêt général.

Nous examinerons successivement TROIS des aspects fondamentaux de cette idée :

- L'ACTE ARCHITECTURAL
- POUVOIRS DE DECISION ET CONTROLE
- REGLES SIMPLLES D'UNE HARMONIE

### PREAMBULE

La responsabilité du pouvoir politique et de l'Etat dans l'acte d'Architecture est permanente.

Un préfet, un maire, un conseiller municipal, un fonctionnaire de l'équipement, de l'agriculture, un chef de service, prennent quotidiennement des décisions qui se traduisent par des matérialisations sur le sol et dans l'espace.

- Ainsi, acheter un terrain pour y aménager un lotissement, un dépôt, une réserve foncière ;
- Ainsi, ouvrir une route en bord de mer, en forêt ;
- Ainsi implanter une distribution électrique ou téléphonique ;
- Ainsi, décider d'un aménagement de voirie, créer un équipement public ;
- Ainsi, toutes les actions d'infrastructure ou de superstructure qui modifient l'équilibre naturel de la géographie urbaine ou rurale et qui sont des actes d'architecture.

L'architecture est présente du banc public au barrage, du panneau de signalisation routière à l'arrêt d'autobus. L'acte d'aménagement est une somme d'actions quotidiennes, souvent discontinues, entreprises par un grand nombre de personnes, suivant des motivations très différentes.

### ARCHITECTURE : acte éternel

L'importance de ces responsabilités étant rappelée, examinons l'acte de bâtir, proprement dit, et particulièrement les différences profondes qui existent de nos jours, entre ces conditions du passé et celles qu'apporte notre époque.

### LE PASSE

Cette longue période de l'histoire des civilisations se caractérise essentiellement par :

- des besoins quantitatifs limités et progressifs ;
- une simplicité des formes et des techniques ;
- une conception et une exécution confondues en un même homme ;
- une unité de réalisation ;
- une unité de matériaux.

(à suivre)

Le faible registre de matériaux, de couleurs, de formes mis à la disposition du bâtisseur, intégré par la force naturelle des choses la construction dans le site. La faible importance des connexions externes (la route pour le cheval) maintenant à l'environnement une ambiance naturelle.

- Ainsi sont nées, par lentes couches sédimentaires,
- nos villes,
  - nos bouges,
  - nos hameaux,
  - les constructions récentes,

se fondant progressivement dans le paysage déjà construit, sans rompre l'unité de forme, de couleur et de fonction.

### LE PRESENT

ou conséquence malheureuse de notre civilisation ?  
Brusquement cette harmonie est détruite, cet équilibre est rompu.

- Les guerres récentes détruisent brutalement un patrimoine immobilier lentement constitué.
- Une expansion démographique importante, liée au taux de vestuisme du parc immobilier restant provoque un impact (e) sur la demande en logements neufs, que ceux-ci tendent à devenir plus nombreux que ceux existants (rappelons que nous aurons à construire d'ici la fin du siècle, près de 10 millions de logements sur un parc existant d'environ 20 millions).

— Ainsi naissent des dimensions de besoins encore inconnus (opérations de 1000/5000 10 000/20 000 logements).

— Ainsi naissent des problèmes dont la complexité n'est plus à la portée de toutes les professions traditionnelles du bâtiment, mal préparées à cette révolution sociale et urbaine. A cela, il convient d'ajouter un registre de matériaux de formes et de coloris considérable (près de 200 000 matériaux différents sont répertoriés au C.S.T.B.). Ils proviennent du monde entier.

— Ainsi la construction devient un problème de grand nombre, où le choix se fait en fonction d'une utilité et d'un moindre prix, et non en fonction d'un paysage ou d'un aspect. L'architecture se prête à une multitude de formes, utilise une gamme de matériaux innombrable. Elle se prête à une dimension et à des volumes dont l'échelle nous était encore inconnue.

Ajoutons également que la construction de la maison représentait autrefois 95 % de l'acte de construire, aujourd'hui celle-ci représente moins de 50 %, les connexions (routes, distribution d'énergie, chemin de fer), les services (équipements publics, les centrales, les ouvrages d'art) le mobilier urbain (arrêt d'autobus, lampadaire, trottoirs) représentent la différence.

Le paysage façonné par l'homme, prend de plus en plus d'importance, il devient moins naturel moins adapté. Autrefois, l'acte de bâtir était un acte simple, c'est devenu un acte complexe et compliqué.



Photo JESTIN

MAISON BRETONNE  
dans la plus pure tradition architecturale

# GASTRONOMIE

## QUAND LES BELGES GOUTENT A LA GASTRONOMIE BRETONNE

Au cours de la saison dernière, les organisateurs du Salon international de la Gastronomie de Bruges, me demandèrent à l'issue d'un repas qu'ils firent m'écouter, si je voulais représenter mon pays aux Journées Gastronomiques de Bruges, afin d'y faire des démonstrations culinaires.

J'acceptai, pensant servir à la fois la cause de la gastronomie, et celle de la Bretagne, et tout particulièrement notre jolie Côte de Granit Rose.

Je proposai aux organisateurs une douzaine de recettes qui sont autant de créations « maison » et le jury en retint cinq. La frontière ne fut pas difficile à franchir, malgré la crise monétaire.

Pendant notre séjour, nous fûmes hébergés à bord d'un Bôtel, (hôtel flottant) créé et aménagé dans une de ces nombreuses péniches amarrées sur l'un des canaux qui sillonnent cette si jolie ville moyenâgeuse. Les chambres, ou plutôt les cabines, quoique très confortables, sont très sobrement habillées, le bar et la salle de restaurant sont luxueusement décorés et chose inattendue à bord d'un bateau, un magnifique feu de bois flambe dans une cheminée authentiquement flamande.

M. Sap, le fondateur du Salon de la Gastronomie, nous invita à prendre ce premier repas à Bruges, à bord de ce Bôtel : « La Barge », et nous pûmes ainsi apprécier un splendide Waterzof de poulet, et d'excellentes « anguilles au vert » le tout, arrosé d'un très bon muscadet.

Ce premier contact, avec la gastronomie belge, était fort sympathique.

Puis nous partîmes visiter le salon de la dite Gastronomie, où je devais officier durant 4 jours. Installé dans les halls d'exposition d'un magnifique parc situé dans la banlieue de Bruges, ce Salon commence à avoir une classe internationale.

Remarquable organisation un faminet festonique, grosse affluence de Messieurs avisés, en mal de documentation, de bourgeoises endimanchées, et de techniciens à l'effet, tout cela dans une ambiance de kermesse sérieuse.

A travers cette démonstration commerciale, on sent un pays en plein essor. Les Flamands mettent en ce moment les « bouchées doubles » pour monopoliser toute l'industrie belge. Quant à l'hôtellerie, elle est en pleine expansion. Pendant 4 jours, nous pûmes faire des comparaisons avec la Bretagne et son tourisme.

Souvent un pli d'amertume nous vint au coin du nez. J'aurais été heureux que des collègues m'accompagnent, car nous aurions pu ainsi faire de concert, un excellent et bénéfique voyage d'études. Tant au salon, de stand en stand, que sur le front de mer, que nous avons parcouru, d'Ostende à Knocke-le-Loutre, en passant par Zeebrugge, nous avons été à même de constater malgré la courte saison, que l'hôtellerie était prospère dans ce pays.

Jamais je n'ai vu une telle concentration de restaurants et d'hôtels, mais surtout de restaurants dans

une superficie aussi restreinte, et dont on m'a assuré qu'ils étaient complets durant 5 mois ! Quelle différence avec nos 5 semaines !

Un autre sujet d'étonnement, c'est le coefficient de fréquentation des restaurants, tout particulièrement le dimanche, par des familles entières. A Bruges, il y a peu de familles qui déjeunent chez elles le dimanche. Et pourtant la restauration est légèrement plus élevée qu'en France, et beaucoup plus qu'en Bretagne.

Dans cette ville au charme captivant, qui fut une métropole commerciale la plus importante de l'Occident aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, célèbre par sa dentelle et berceau de la peinture flamande, il y a comme une religion du « bien manger » qui renait. Il est certain que le Salon de la Gastronomie est appelé à un rapide développement.

Enfin, troisième surprise, c'est la qualité du service « presque » raffiné.

Et j'en eus l'explication par le président de la fédération nationale de l'industrie hôtelière belge (un Flamand...) que j'avais pour compagnon de table à l'un des banquets auquel nous avions été conviés. Il y en avait un chaque soir qui commençait à 21 h. et se terminait... aux aurores.

Il y a, me dit-il, 7 écoles hôtelières (qui sont de véritables lycées techniques) en Flandre Occidentale (1 million d'habitants), et tous les gens qui se destinent à ce métier passent par ces écoles. Il y en a 7 en France, pour 50 millions d'habitants. Dans les Côtes-du-Nord, pour 1/2 million d'habitants, vous n'avez pas une seule école hôtelière.

Dans toute la Bretagne, il y a 30 élèves dans une section hôtelière novée dans un collège d'enseignement technique féminin pour 3 millions 1/2 d'habitants.

Dans la seule Flandre, pour 3 fois moins d'habitants, il y a 3 250 élèves, soit 10 fois plus.

EVADÉZ-VOUS...

GRACE AUX

W.E.B.

WEEK-END BRETONS

Loisirs modernes  
dans la tradition bretonne

Il faut voir l'importance et la qualité du matériel. A Quimper, nos élèves dont 15 cuisiniers travaillent sur un tournure de ménage !

C'est ce qui explique la qualification du personnel ; c'est ce qui explique aussi que dans chaque hôtel ou restaurant, patrons et employés parlent au moins 3 langues, et plutôt 4, car ils parlent tous le flamand qui est compris des Hollandais.

À l'issue de l'une de mes démonstrations, je fus littéralement assailli par des jeunes, avec ou sans leurs parents, qui voulaient venir comme stagiaires à Perros-Guirec l'été prochain, pendant leurs vacances pour se perfectionner en cuisine ou en Français.

Il ont, c'est indéniable : le souci de bien faire, l'amour de leur métier, en un mot, une grande compétence professionnelle. Je n'ai pas éprouvé la même impression à Bruxelles et dans le sud, c'est-à-dire au pays Wallon. C'est plus « relaxe ».

Mais revenons à nos moutons en l'occurrence nos poissons, car bien sûr en Belgique, je ne pouvais faire autrement que vanter la qualité de nos produits de mer : les coquillages, les poissons, les crustacés ; mais ces fruits de cette merveilleuse mer qui frange nos si beaux rivages.

Et ce n'est pas sans une légitime fierté que je réalisais les moules à la crème, les steacks de Lotte au saumon, les filets de sole bigouden, le saumon en papillote, le soufflé de homard des « Rochers » et aussi de la fameuse crepe « Madame Bovary » (voir « EDUZIONI BRETAGNE N° 1 pour les recettes). Voilà des choses qui ont du sel, et qui « gueulent » bien dans le palais !

Et je voyais 550 paires d'yeux, chaque jour renouveles, se dilater d'émerveillement quand les fumets alléchants distillaient les 550 paires de narines.

Il y avait là, ménagères et bourgeoises, toutes apprêtées, maîtresses de maison accomplies. Il y avait aussi des professionnels, des colporteurs, et des jeunes élèves des écoles hôtelières et bien sûr des amoureux de la Bretagne : nos clients des saisons passées, et des touristes en puissance.

Une speakerine, professeur-féminin d'un lycée technique hôtelière traduisait nos commentaires en Flamand et aussi en Allemand, car il y avait des auditeurs d'Outre-Rhin.

Une hôtesses distribua 3 500 prospectus vantant la Bretagne et ses spécialités.

Le mot de Ploumanach en Perros-Guirec fut imprimé et diffusé à 47 000 exemplaires, sur un dépliant distribué dans le Salon, mais aussi à Bruxelles, Gand, Anvers, etc.

La presse et la T.V. belge se firent l'écho de ces manifestations, en citant le pays d'origine des chefs. Nous n'eûmes que 2 Français : l'un d'Arbois dans le Jura, et votre serviteur.

Aussi je présume que ce fut une excellente propagande pour notre région.

Les organisateurs, m'ayant demandé de revenir l'an prochain, je ne me le suis pas fait répéter, d'autant plus que l'abus il n'y a pas penurie d'auto-toutes. Ça roule ! Et puis dans ce pays, où l'on travaille beaucoup, où l'on fait honneur à la cuisine et aux bons vins, on s'amuse aussi beaucoup. Tout est prêt

texte à amusement. Il y a à Bruges, 117 sociétés de carnaval, alors que nous avons tant de peine à avoir un comité des fêtes dans chacune de nos villes. Ainsi je fus l'invité d'un Humoriste Causa dans l'ordre de Saint Michel, Zois Bay de Bruges, et je suis donc tenu de me rendre une fois par an à la grande assemblée. Bon plaisir.

Il faut quelques conservateurs, quelques producteurs de produits du sol, quelques aviculteurs, quelques pêcheurs et maraîchers, quelques salaisonniers, des crépiers, des bœufiers, des restaurateurs, et les viticulteurs de notre pays de Loire, nous avons tout cela. Il faut aussi quelques bonnes volontés et de l'enthousiasme, une montagne d'enthousiasme. Nous l'avons aussi.

Alors, écrivez-nous pour nous faire connaître vos suggestions, et vos idées, et rendez-vous l'an prochain, pour le 1<sup>er</sup> Salon de la Gastronomie bretonne.

En attendant, Bonne et Heureuse Année.

J.L. JUSTIN  
Hôtel des Rochers Ploumanach

N.D.R. — Mais qu'attendons-nous pour créer et lancer le Salon de la Gastronomie bretonne. Il serait en effet indispensable comme le précise M. Justin, de :

— lancer le salon de la Gastronomie,  
— créer des écoles hôtelières autres que les embryons existants.

## RECETTES

### LE POULET FRANÇOIS-AUTER

Un jour avant l'emploi, vous désossez un beau poulet comme pour une galantine, mais en conservant l'os de Taille et l'extrémité de l'os de la cuisse (ce qui contribuera à refroidir au point la présentation d'un poulet tridé). Vous assaisonnez, ajoutez un peu de cognac et laissez macérer dans le réfrigérateur.

Avec quelques foies de volaille, vous préparez un hachis très fin et assaisonnez de haut goût. Autres ingrédients nécessaires : 2 belles truffes coupées en quatre ; 4 belles têtes de champignons et 200 g environ de foie gras.

Égouttez le poulet sur la table, garnissez l'intérieur en opérant comme pour une galantine et couvrez le poulet sur le dos. Braisez celui-ci à blanc ; à mi-cuisson, enveloppez-le dans une abaisse de feuilletage fin.

Découpez le dessus et cuisez-le à four moyen.

Servez à part le fond de cuisson déglacé au porto et auquel vous aurez joint un peu de demi-glace ou un très bon fond de veau.

Grand Hôtel de Trostron à Perros-Guirec

### TRUITES A LA CREME

6 truites de 150 g, 100 g de beurre, sel et poivre, 300 g de crème double, 1 cl de cognac, 3 poisses d'ail.

Bien vidée et nettoyée les truites, les allonger dans un plat à gratin. Saler, poivrer. Les passer au four assez chaud, 15 minutes environ. Les retourner à mi-cuisson.

Une fois les truites cuites, les disposer sur un plat long. Mettre le plat à gratin à plein feu, y incorporer l'ail émancé et ajouter la crème en bouillant énergiquement.

Au début de l'ébullition, retirer du feu et passer au chinois dans une casserole. Rectifier l'assaisonnement en y ajoutant le cognac. Verser la crème sur les truites et servir très chaud.

Restaurant Le Fleur, Saint-Nicolas-du-Palem

**BOTEL De Barge**  
Hôtel - Restaurant  
Komvest BRUCCE - Téléphone 050-311.50

C'est un grand garçon de 28 ans, à l'œil vif et que le succès commence à toucher maintenant de très près. Mais laissons-le se présenter lui-même.

**J**E suis né, au cours d'une guerre dont on a dit qu'elle était la dernière. J'ai grandi simplement au milieu des choses de la terre jusqu'à l'âge de 12 ans, époque où je suis parti faire des études secondaires. A 19 ans, je fabrique ma première guitare ; enfin, une sorte d'instrument primitif qui tenait plutôt du banjo et de la poêle à frire. J'ai alors appartenu à plusieurs groupes vocaux, chorales, etc. J'ai toujours aimé chanter, je l'ai fait un peu partout : en Algérie, sur les trottoirs de Paris...

Puis un jour, il y a 5 ans, je venais d'acquiescer ma première vraie guitare ; j'écrivais une chanson pour m'amuser. Encouragé par mes amis, j'ai continué, tant et si bien, que je me suis retrouvé sur une scène. Ce jour-là — j'ai compris depuis — j'avais mis le doigt dans un engrenage qui m'a conduit en juin dernier, à la gravure d'un premier 45 tours, dont le succès a d'ailleurs dépassé tous mes espoirs.

Mais au fait, pourquoi je chante ? tout simplement, parce que j'aime ça, peut-être aussi pour cet aspect de vertige qui vous prend quand s'ouvre le rideau rouge, et puis sans doute aussi, à cause des amis, et de ce halo de sympathie et d'encouragement.

On me reproche parfois un répertoire trop pessimiste ou nostalgique. J'en conviens. Je n'ai pas besoin de chansons pour exprimer ma joie. Mais, par contre, il est tellement de choses qu'on ne peut dire qu'en chansons, parce que les mots ne suffisent pas ou parce que je ne veux pas le dire en langage clair. Il arrive que mon expérience personnelle rejoigne quelque chose d'universel. Alors la chanson marche.

Pourtant, certains jours je voudrais faire éclater ma joie. Alors je chante ce qui me passe par la tête. Mais je ne trouve pas la musique qui puisse vraiment l'exprimer. Et puis, lorsque je veux chanter quelque chose de joyeux, je ne peux faire abstraction de ce qu'il y a de moche dans le monde.

Pour beaucoup de gens, la composition d'une chanson est un mystère. J'avoue que moi-même, je n'y comprends pas grand-chose. Ça vous vient comme ça, bêtement, sans que rien ne le préserve. En voiture, en m'endormant, en prenant un pot, en écrivant une carte postale. Il faut alors saisir ce premier jet et l'exploiter... encore faut-il avoir le temps, car par la suite, il n'est pas toujours aisé de retrouver l'intuition initiale. Les obligations professionnelles sont souvent la cause de chansons mortes nées. C'est peut-être l'un des inconvénients de l'amateurisme. De toute façon, il faut un climat psychologique particulier : une grande joie, un mauvais coup du sort, une rencontre heureuse...

Le changement de lieu est très propice : c'est peut-être pour cela que je voyage beaucoup. Il n'est pas rare que je ramène une chanson d'un voyage, d'un week-end à la campagne, c'est le cas des trois dernières. Il est fréquent que je veuille arrêter de chanter, car en met toujours un peu de soi dans ses chansons, elles sont malgré tout, le reflet de ma vie. Et ça me gêne cette mise à nu. Car chacun à son jardin secret.

J'essaie alors de dire les choses en image, en faisant appel à des symboles. C'est pour cela qu'on retrouve souvent les mêmes thèmes, le feu, les bateaux, la mer : pas la plage rôtissoire du mois d'août, mais la

## François BUDET



vraie mer, celle du grand large et des marins. Et puis, les événements mondiaux, non pas que ce soit la mode, mais parce que je ne peux pas rester insensible devant certains faits.

Je resterais persuadé que la chanson est avant tout une démarche pour communiquer et faire comprendre ; au fond, c'est très égoïste.

Il suffit parfois, d'un seul visage sympathique dans une salle, pour redonner du courage.

Mais j'appréhende la solitude qui suit le spectacle, surtout si ça n'a pas très bien marché : c'est terrible. Mais la plupart du temps lorsqu'on reprend la route, on emporte l'image d'un sourire, le souvenir d'un « c'était formidable ».

En faire une profession ? Oh ! il faut d'abord commencer discrètement travailler. Je ne forcerai pas le destin. Si le public veut que je continue, alors, j'en serai très heureux. Si je ne pouvais que chanter et en vivre !... De toute façon, la popularité n'est pas suffisante pour qu'on soit heureux, il y a des choses tellement plus importantes...

En fin de compte, je suis optimiste pour tout... parce que j'espère toujours. >

Propos recueillis par D. LE MANACH

François Budet a un deuxième disque en projet. Sur son 1<sup>er</sup> 45 tours, j'ai particulièrement aimé « Ce jour là » et plus encore « Le Tiercé » qui permet à F. Budet de faire une satire sévère de la civilisation du « fameux » tiercé. Il réussira sûrement sûr, et peut-être cherche-t-il à suivre la maxime chère à Guillaume d'Orange : « Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ! »  
Discographies : 1 45 tours : Loguivy de la Mer, Calédonie Ce Jour là, Le Tiercé.  
Editions DOLMEN — Direction artistique Léon Guillou.



# Horizons Féminins

par Brigitte SINGER

## Chères Lectrices,

Dans le numéro d'Horizons-Bretagne, paru en décembre, vous avez pu constater la naissance de notre page féminine et l'annonce de celle du futur « Club Horizons Féminins ».

Voici janvier ! Le mois des vœux !

Je formule aujourd'hui celui de réussir dans la tâche qui m'est impartie : établir entre nous un trait d'union constant.

Comme je vous l'ai déjà dit, cela consistera en une petite rubrique féminine et un système permanent d'échanges d'idées et d'opinions dans le but de solutionner vos problèmes, que vivent 1989 et notre innovation ! Vos problèmes, quels sont-ils ?

C'est à vous, amies, de m'en informer. Je m'efforcerai dans la mesure du possible de vous aider à les résoudre grâce à la réputation déjà bien établie de notre revue dans le monde de l'organisation touristique.

En cette époque de l'année il me paraît bon de vous suggérer quelques conseils pratiques si vous avez l'occasion de vous déplacer.

Combien de femmes encombrant, le véhicule familial par un monceau d'inutilités entassées dans les valises ? N'oubliez pas qu'un bon pull-over peut en remplacer quatre immettables dans beaucoup d'occasions, soit, parce que trop légers, ou bien trop salissants.

Combien de femmes par pure et simple coquetterie se croient obligées de paraître aussi sophistiquées sur les routes, que lors d'une réception !

Le côté pratique des choses doit primer dans de telles occasions, surtout, en cette saison !

Rappelez-vous mesdames, que les méfaits de la grippe et des redoutables rhumes auront sur votre visage et votre comportement ou allure générale des repercussions qui vous disgracieront davantage aux yeux de ces messieurs et de votre entourage, qu'emmiettées dans un bon gros chandail.

Ah ! la ! la ! cette peur du ridicule !

N'hésitez surtout pas à emporter peu mais pratique, confortable et réchauffant !

Si vous craignez cependant de contracter les microbes de cette fameuse grippe qui nous arrive d'une certaine ASIE vous pourriez au cours de votre voyage prévenir ou combattre ces néfastes envahisseurs.

Les laboratoires pharmaceutiques ont pensé, eux, à la commodité du transport de certains médicaments pour ceux qui voyagent ! En innovant un mode de présentation nouvelle et différente : ils suppriment peu à peu les encombrants et lourds conditionnements. Ils remplacent les flacons de verre ou les tubes de caoutchouc qui paraissent gigantesques, lorsqu'ils ne contiennent plus que quelques pilules ou cachets, par de petites plaquettes alvéolées, plastifiées.

Celles-ci vous offrent chacune six ou huit comprimés, sont légères et lors de leur manipulation d'une incomparable propreté.

Le comprimé sortant de son alvéole par simple pression du doigt sur celui-ci. Vous pouvez donc n'emporter que la dose nécessaire à la durée de votre déplacement. Que ce soit pour la grippe, le rhume, ou la prise journalière d'une quelconque médication (la pilule par exemple mesdames !) — Vos bagages seront plus légers, vos voyages n'en seront que plus agréables. Je suis obligé de solliciter puisque notre courrier n'est pas encore établi.

J'espère cependant dans ma prochaine chronique répondre à celles d'entre vous qui n'auront épuisé.

En attendant je vous souhaite une bonne année et aux heureuses bénéficiaires de vacances d'hiver, un bon voyage et un très agréable séjour.

Ecrivez en indiquant vos noms et adresses à :

Mlle Brigitte SINGER ; Rubrique Féminine ; Horizons-Bretagne, 15, rue Pierre-1<sup>er</sup> Gorrec, Saint-Brieuc (22).

# Toponymie et antroponymie

par Alain Le Duzet

LE COLLEGE BRETON DES COTES-DU-NORD vient de publier dans sa revue *Mouez ar Vro*, une étude toponymique sur la région galloise du département.

Son auteur, Guy Béchar, écrit dans sa thèse : (1) « Les noms de lieux représentent des vestiges de civilisations disparues, vestiges aussi dignes d'intérêt que les monuments de pierre par exemple. Ils résistent souvent mieux que ces derniers à l'épreuve du temps. Il y a bien sûr, une certaine « usure » des noms de lieux. A côté de transformations phonétiques normales, les toponymes subissent parfois une déformation due, souvent, dans notre région, à la présence du bilinguisme. En dépit de ces quelques modifications, les noms de lieux nous surprennent par leur grande stabilité. Ils sont donc particulièrement précieux quand les témoignages historiques directs font défaut. C'est le cas pour l'histoire du peuplement de l'Armorique par les Bretons émigrés vers le V<sup>e</sup> siècle. Les noms de lieux vont nous permettre d'avancer des hypothèses sérieuses sur ce problème important ».

Dans son ouvrage : « Noms de famille de Basse-Bretagne » (2) Franch Gouzvil écrit : « Le territoire sur lequel ont porté principalement les recherches et les collectes de ces noms, n'est séparé de son prolongement continental par aucune limite naturelle ou administrative. Mais sur le plan de l'antroponymie, il est caractérisé par l'existence de deux langues différentes, dont l'une, la langue bretonne, apportée dans cette partie de l'Armorique gauloise par des populations d'Outre-Manche, entre le V<sup>e</sup> et le VII<sup>e</sup> siècles, y a largement dominé dans l'usage jusqu'à une époque relativement récente et dont l'autre, le français, y a néanmoins toujours eu droit de cité depuis sa formation, et a fortement influencé le vocabulaire de la première dès le Moyen Age. Il s'ensuit que la masse des noms de famille que l'on y trouve, peut appartenir dans des proportions sensiblement égales soit à l'une, soit à l'autre de ces deux langues... »

LA SOMME TOTALE DES PATRONYMES retenue pour entrer dans cette liste se monte à plus de dix mille... Des exemples montreront à quel point l'instabilité de l'orthographe d'une part, et, d'autre part, la diversité infinie de traitements consécutifs aux libertés prises dans la prononciation des noms ou à l'assujettissement de ceux-ci aux particularités dialectales ait pu multiplier variantes et doublets de certains anthroponymes bretons ».

De ces deux textes essentiels, il résulte que la toponymie et l'antroponymie jouent un rôle important dans l'étude de notre histoire et que nul ne pourra se permettre de tenter

une rétrospective sans les avoir approfondies. D'autre part, leurs rapports sont parfois intimes et leurs échanges très fréquents. Les toponymes en *Plou, Lan, Tri, Kér, Loc* sont souvent accompagnés d'un nom de personne : *Ploumilliau, Plouvérin, Lanmodez, Lampaul, Trédaniel, Kerjaffré, Locrenan*. Réciproquement, ces mêmes noms de lieux peuvent donner naissance à des noms de famille : *Plougastel, Plestan, Lannilis, Triérom, Tremel, Kergall, Locrenan*. Les toponymes en *Saint*, si nombreux, mènent à de nouveaux patronymes : *Saint-Cast, Saint-Renan, Saint-Jalmes*, par exemple.

D'autres noms de lieux correspondent à des noms de personnes : *Bréand, Brangolo, Coadou* (les bois), *Le Run* (la colline), *Le Poul* (la mare), *Le Guern* (le marais ou l'aunaie), *Le Faou* (les hêtres), *Menez* (montagne), *Dolo* (méandres)... Certains patronymes sont d'origine celtique (*Renan*), latine (*Péron*), germanique (*Ropars*), littéraire (*Arzur*) ou viennent d'un surnom : *Le Braz* (Le Grand), *Le Hir* (Le Long), *Le Moal* (Le Chauve), d'un sobriquet à la suite d'un rôle joué dans un mystère : *Ar Roué* (le roi), *Lescop* (l'évêque), *Jacob, Abraham*...

Les professions ont donné des noms comme : *Le Goff* (le forgeron), *Le Calvez* (le charpentier), *Le Quéré* (le cordonnier)...

Les noms de personnes ont parfois de nombreuses variantes : *Arcoet, Ascoët, Harcoet, Hascoët*... ou subissent des modifications au début, au milieu, ou à la fin du mot : *Clisson* (*Sclisson*), *Bourven* (*Boulyven, Conan* (*Conen*)). De ce fait il donnent lieu à de fausses interprétations. Par exemple, *Harscoët* pourrait s'expliquer par *Hars* (haie) et *Coët* (bois), or il s'agit de *Houarn* (fer) venant du vieux breton *hoiarn* et de *Scœd* (écu, bouclier), de même *Becouarn* semble vouloir dire (bec de fer) : mais *bec* vient de *bec'h* (fardeau), mal orthographié en *bec*, comme *Manac'h* (moine) a donné *Manach*, puis *Manac*.

Souhaitons que ces deux disciplines, encore récentes, intéressent de nombreux amateurs. Notre langue et notre passé en seraient mieux éclairés.

(1) *Les noms de lieux en pays Gallo*, par G. Bechar. Prix : 5 F. Collège breton des Côtes-du-Nord. C.C.P. 406-36 Rennes.

(2) *Noms de famille en Basse-Bretagne*, par Franch Gouzvil, docteur es lettres. Morlais, Finistère.

## CARTE ARCHEOLOGIQUE DES COTES-DU-NORD

Notre ami Alain Le Duzet vient de dresser une carte archéologique contenant les découvertes faites dans le département depuis près de cent ans. Les communes y sont délimitées et les lieux-dits indiqués.

Un schéma des voies romaines ou antiques y figure avec les différents vestiges de l'occupation romaine.

En exergue a été dessinée une bande illustrée classant les découvertes par âges.

Cette carte a été éditée par M. Génie, libraire, 14, rue Saint-Gueno, Saint-Brieuc. Prix : 2,80 F (franco) — C.C.P. 2 201-68 Rennes.

# LE MAGAZINE

## DES LETTRES BRETONNES

### BILAN DE L'ANNÉE LITTÉRAIRE 1968

Les prix littéraires retiennent d'abord l'attention du public. En 1967, Louis Guilloux obtenait le Prix National des Lettres, en 1968, Jean Grenier, autre enfant de Saint-Brieuc, rejoignait son aîné au palmarès de ce très grand prix. De Jean Grenier, on retira avec plaisir « Les Grèves » où l'auteur nous parle de sa jeunesse bretonne et on prendra connaissance de son dernier livre « Albert Camus », hommage d'amitié au grand disparu qui était lui aussi attaché à la ville de Saint-Brieuc.

Le Prix des écrivains de l'ouest fut attribué cette année à M. Planchon pour un roman attachant dont l'action se déroule en Bretagne « Les amants de Saint-Guenolé ». Le Prix Korrigan récompensait le même jour un livre pour enfants, « Et grandes personnes, pour une fois », Astérix, Légionnaire, les aventures des célèbres Gadois, débutaient à Condat (Rennes).

Plus récemment, Jean-Claude Andro recevait le Prix Bretagne 1968 pour son roman « La Mer des Sargasses ». Pour la première fois, on remettait en même temps le Prix de la meilleure monographie qui couronnait l'étude de Mme Marie Soraya-Racapé sur « Jonzé ». Cette heureuse initiative mérite d'être soulignée car de bonnes monographies de ce genre sur de nombreuses communes bretonnes sont prêtes ou en gestation mais voient difficilement le jour faute d'un soutien moral... et financier.

Laissons un peu ces lauréats et signalons quelques excellents ouvrages parus au cours de l'année. « La Confrontation de Louis Guilloux, sorte de « jeu de patience » en miniature axé sur la construction mais roman d'une qualité égale à celle du livre qui obtint le prix Renaudot, Jean Guhehenno traite dans « La Mort des Autres » un sujet qui lui est cher : la guerre. Bernard de Kerroul recit il y a quelques années le prix du premier roman pour « Le Poids des Ames », depuis il nous a donné plusieurs ouvrages de qualité, le dernier « La Carapace » est encore d'une lecture agréable. Jean Sullivan ajoute un chef-d'œuvre à la liste de ses succès avec « Consolation de la nuit ». Yann Rekiellien nous avait offert une excellente étude sur « La Vie Quotidienne des Paysans en Bretagne au XIX<sup>e</sup> siècle », cette fois il s'intéresse à l'existence difficile du paysan de 1968 avec « La Revolte des Tracteurs », à la fois documentaire romanesque et récit passionné. Xavier Grall enfin vient de publier un merveilleux et troublant récit poétique « Harde Imagée » qui rejoint quelques titres de valeur dans la nouvelle collection Kelen qui mérite un long avenir.

Plusieurs ouvrages célèbrent le bi-centenaire de la naissance de Chateaubriand, nous avons tout spécialement remarqué « Les Pages Bretonnes de Chateaubriand » rassemblées par un grand spécialiste, le professeur R. Lebeaux et « Chateaubriand en Bretagne » de Louis Le Cunff. Parmi les autres études sérieuses sur des questions diverses, on ne saurait trop recommander l'ouvrage de « Croquis de la Région de l'Ouest » d'Albert Laprade ou les amoureux de l'art breton pourront trouver d'incompréhensibles et beaux dessins de monuments souvent peu connus et de la « Carte Archéologique du département des Côtes-du-Nord » dressée avec patience et erudition par

Alain Le Duizet et éditée par la librairie Génie (14, rue Saint-Guenou à Saint-Brieuc, 280 F Franco).

Le Comité Régional de Tourisme en Bretagne vient d'éditer trois petits ouvrages intéressants pour les touristes :

Le Guide des Hôtels de Bretagne avec l'indication du classement des établissements et les prix pratiqués en saison et hors saison.

Le Guide du Camping et des Ecoles de voile, comportant toutes les caractéristiques des terrains de camping classés par département et des écoles de voile avec les noms et adresses des dirigeants.

France-Bretagne, enfin, document très détaillé et complet sur les agences de locations saisonnières.

Ces dépliants peuvent être demandés :  
— aux services officiels du Tourisme français ;  
— à la Fédération des S. I. de Bretagne ;  
— aux Comités départementaux du Tourisme ;  
— aux Syndicats d'Initiative.

A Paris :  
— à la Maison de la Bretagne, 3, rue du Départ-XIV<sup>e</sup> ;  
— au Centre Elysees-Bretagne, 4, av. Franklin-Roosevelt-VIII<sup>e</sup>.

### DISQUES

A l'occasion de Noël deux disques de Noël bretons sont sortis. Le premier est réalisé par J.-C. Pedron (S.M. 30 M 313), avec la participation de Noël Pasquier à l'orgue, de Mariannig Larc'hantez à la harpe celtique, de Patrice Pedron à la musette et avec les voix de Mona Le Saux, Isabelle Clech, Anne Le Bourdonne, J.-C. Pedron et des « Kanerien Bleimor ». Le second est dû à R. Abjean, les textes ont été adaptés par V. Séité, on y entend les chorales de Saint-Mathieu de Morlaix et de Landivisiau, Georges Robert y improvise quatre fantaisies à l'orgue sur des noëls bretons. Ce disque est distribué par la chorale Saint-Mathieu de Morlaix (ATS n° 3075), il est accompagné d'un encart et d'un livret qui comportent les textes bretons, leur traduction en français, la musique et les harmonisations. Noël est né en France mais il n'est pas trop tard pour vous laisser charmer par ces intelligentes productions.

G. QUINTRIC

Les livres, revues, disques à analyser doivent être envoyés à G. QUINTRIC,

« HORIZONS BRETAGNE »,  
15, rue Pierre-La Gazette,  
22 - Saint-Brieuc



Photo DELAUNAY

LE PHARE DES ROCHES DOUVRES

# Cebos de PARIS

## AUTOUR D'UNE EMISSION EN COULEUR... ou LE « MASSACRE » D'UNE IDÉE GÉNÉREUSE

**BOTREL 68**, réalisée par Jean Nohain et André Leclerc sur une idée de Pascal Pondaven.

Cette production qui aurait pu être une « grande émission » est devenue, on ne sait par quel maléfice, une production banale.

Mais faisons le point :

Le président de la fédération des Bretons de Paris Pascal Pondaven avait promis à Mme Botrel, veuve du célèbre barde qu'il terminerai sa carrière « présidentielle » en faisant célébrer tant à Paris qu'en Bretagne le centenaire de la naissance de celui qui chanta la Bretagne et qui repose maintenant à Pont-Aven.

Ce programme fut réalisé en ce qui concerne Paris avec la soirée Pilhaouer le 23 février à la Maison de la Bretagne, les 25 et 26 mai à Saint-Méen, les 3 et 4 août à Pont-Aven (ici sans la participation des bretons de Paris), et les 14 et 15 septembre à Dinan, à la satisfaction de tous.

Prenant langue avec son compatriote Georges Folgoas, réalisateur à l'O.R.T.F., bigouden d'origine, un projet fut esquissé fin février 1968, mais rapidement on arrivait aux fameux événements du printemps sans qu'un accord soit intervenu.

Les vacances dispersant les uns et les autres, le projet sommeilla lorsque en août à Beg-Meil, une rencontre avec Jaboune allait relancer le projet initial. L'ignorant, lui-même, il en avait conçu un autre qui de semaines en semaines allait aboutir à ce que vous connaissez.

Je dois à la vérité de préciser que les intentions de Jean Nohain et André Leclerc étaient des plus séduisantes car sans négliger la partie « variétés » qui leur était imposée pour une grande émission en couleur le mardi soir, le côté breton retenait leur attention. Sans retard ils se mirent à l'ouvrage.

Des contacts furent pris avec des éléments bretons de la capitale notamment : le barde Milbéo, qui chante Botrel depuis plus de 50 ans, son groupe Evel Breiz fut retenu pour présenter la danse bretonne classique, le groupe du quimpérois Mikael Kerjean, voué à la danse bretonne stylisée, fit une exhibition devant les producteurs qui les engagèrent ; une séquence du film réalisé par les frères Coussissin sur l'enfance de Botrel fut également retenue pour illustrer la vie du barde.

Il était convenu, d'autre part, que le bagad de La Lande d'Oué, clôturerait le spectacle en hommage à Botrel qui servit au 4<sup>e</sup> d'infanterie.

Des répétitions eurent lieu au cours desquelles le spectacle typiquement breton de l'émission donna satisfaction, spectacle dans lequel le barde Milbéo interpré-

ta la chanson « Pen Duick » écrite par Botrel lors de la naissance de sa fille Léna.

Nous étions « parés » pour l'enregistrement qui eut lieu le jeudi 21 novembre au théâtre 102 devant une foule considérable dans laquelle l'élément breton au costume (plus de 90) constituait un complément harmonieux et coloré au spectacle.

Les petits enfants de nos amis Judéaux, la gentille Catherine Bois et son frère tous deux en costume de pâtreur prenant place dans la loge aux côtés des maires de Dinan et Pont-Aven avec Louison Bobet, entourant Mme Botrel et sa fille Léna.

Là, il ne faut rien connaître des « exigences » de la télévision et faire (l) du « goût et des couleurs » des réalisateurs pour imaginer que tout ce qui est enregistré passera sur le petit écran... illusion, illusion.

On comprend qu'au montage il est nécessaire parfois de supprimer les séquences imparfaites pour présenter aux « téléspectateurs » des images de qualité ; mais de là aboutir au « salmigondis » retransmis le 17 décembre n'est pas à la gloire de l'O.R.T.F.

Bien sûr ce mauvais et vilain travail a été effectué en l'absence du principal producteur Jean Nohain en voyage à Nouméa avec son « bonhomme de neige ». Voilà pourquoi ont été déçus tous les compatriotes qui avaient assisté à l'enregistrement et aussi, il faut bien l'écrire, tous ceux qui, devant leur petit écran, attendaient un hommage digne de la mémoire de celui que l'on voulait honorer.

CE BOTREL 68 n'atteint pas la hauteur que méritait celui du début du siècle. Il lui a surtout manqué l'interprète idéal... Milbéo dont la seule chanson « Pen Duick » aurait comblée heureusement la partie bretonne... ainsi que l'interview de Mme Botrel, dont la suppression enlevait toute sa substance à l'émission.

Enfin Botrel a quand-même été chanté, son nom a été rappelé à des millions de téléspectateurs, c'était un des buts à atteindre, il l'a été, mais, tout de même, il valait mieux que cela, cent ans après sa naissance.

Marc DERRIENNIC

### REUNIONS PILHAOUER

Nous rappelons à nos lecteurs que les réunions Pilhaouer ont lieu le 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois à 21 h à la Maison de la Bretagne, 3, rue du Départ - Paris 14<sup>e</sup> (cotisation annuelle 10 F, inscription 2 F 50).

### AU CENTRE ELYSEES-BRETAGNE

Noël Pasquier, déjà bien connu dans le monde de la peinture, Marianning Larc'Hantoc et Jean-Claude Pedron, ont signé leur dernier disque « Kanamp Nouel », enregistrement de Noël bretons.

Cette signature a eu lieu le mardi 17 décembre dernier, au Centre Elysees-Bretagne, 4, avenue F-Roosevelt, PARIS 8<sup>e</sup>.

### SI LE PRIX EMILE BERNARD VOUS TENTE...

Le peintre Emile Bernard, véritable créateur de la fameuse école de Pont-Aven, donne son nom à un prix de peinture qui sera décerné le 13 mars 1969.

Le thème choisi est « Le Nu ».

Le format des toiles ne devra pas dépasser le « 30/40 » et celles-ci devront être déposées au plus tard le 1<sup>er</sup> février à la Galerie Saint-Honoré, 262, rue Saint-Honoré, Paris, où l'on reçoit les inscriptions.

### MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE

Tout récemment à Paris, c'est un Breton des Côtes-du-Nord : M. Maurice Rouxel qui a reçu le titre de meilleur ouvrier de France dans sa catégorie : la Taille de Pierres.

A noter qu'à l'exposition régionale qui s'était tenue à Nantes, le département des Côtes-du-Nord s'était déjà distingué avec 3 sélectionnés à la finale nationale : M. Rouxel et MM. Hubert Raul ouvrier ébéniste et Michel Rivalain, artisan horloger, de Lamballe.

### LES LIVRES

Le 8<sup>e</sup> prix de la Bretagne a été décerné au jeune auteur quimpérois Jean-Claude Andro pour son livre **La mer des Sargasses**.

Le prix des Amis de la Maison de la Bretagne a été attribué à Mme Soraya-Racap pour son ouvrage sur Janzé où elle habite.

Comme chaque année la vente des écrivains bretons a eu lieu à la Maison de la Bretagne en décembre dernier.

Cette vente réunissait 12 écrivains bretons parmi lesquels citons Henri Queffelec, G.-G. Taulouze le doyen, San Brakilien prix Bretagne 1966, Jeanne Guégan de Pontivy et Mme Bourgeois Macé de Rennes, Louis le Cunff, etc.

La prochaine aura lieu en décembre 69 à la Maison de la Bretagne.

### HOMMAGE DES AUVERGNATS AUX BRETONS DE PARIS

La ligue auvergnate et du Massif central qui dirige M. L. Bonnet a organisé le premier samedi de décembre la Nuit Arverne dans les grands salons du Parc des Expositions Porte de Versailles.

Depuis 82 ans cette manifestation, la plus importante régionaliste de la capitale, était toujours présidée par une éminente personnalité d'Auvergne. Cette année pour la première fois un non auvergnat a été appelé à cet honneur, notre ami Pascal Pondaven, président de la fédération des Bretons de Paris, secrétaire général de la Maison de la Bretagne, qui reçut une très belle plaquette souvenir.

Cette marque de sympathie a été ressentie par les Bretons de Paris dont le président Pascal Pondaven devait, dans une allocution, remercier les organisateurs.

Ces liens cordiaux ne peuvent qu'être utiles aux relations économiques qui se développent entre nos deux provinces notamment dans le domaine du tourisme.

## Quelques jolis noms pour vos maisons

### AU BORD DE LA RUE

Dirag ar mor — Tal ar mor (devant la mer)  
Ti ar Mor (la maison de la mer)  
Mor sionl (mer calme)  
Ar mor glas (la mer bleue)  
Troad ar mor (le bruit de la mer)  
Ti an trevez (la maison de la dune)

### LE VENT

an avel (le vent)  
ar zell avel (les 7 vents)  
ar viliñ avel (le moulin à vent)  
Rod an aveloù (le rose des vents)  
avel vor (vent de mer)

### LES ARBRES

ar gwez (les arbres)  
ar gwez brax (les grands arbres)  
Irboud ar gwez (le murmure des arbres)  
avel gortoz (vent d'ouest)  
ar gortoz (le châteauneuf)

### LES COLLINES

leñ ar run (le haut de la colline)  
Barr ar meuz (le sommet de la montagne)  
Ti an doucin (la maison de la colline)  
Kenkiz ar ruz (villa du côcois)

### LES VALLEES

Treuz ker (le bas de la ville)  
Ti an doucin (la maison de la vallée)  
an draonenn didrouz (vallée sénéensienne)  
Traonenn ar pech (vallée de la Paix)

### LES OISEAUX

an eostig (le rossignol)  
ar bobiguz (le rouge-gorge)  
ar pendouig (le mésange)  
an alach (le cygne)  
an ortav (le oie) / le moetteis)  
al laouenan (le rottelet)

Dans tous les cas le mot MAISON s'orthographe TI en breton mais jamais TY.  
Recueillis pour vous par Marc DERRIENNIC dans le recueil publié par ENGLED-BREIZ, B. P. 11 à BREST  
Un cahier 36 x 37 contre 1,50 F en timbres-poste.

## ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL BRETAGNE-NORMANDIE : « LA PLONGEE SOUS-MARINE »

Depuis quelques années, la plongée sous-marine a pris une extension considérable. Nous consacrerons dans nos numéros de pré-vacances d'Horizons-Bretagne, d'intéressants reportages sur la plongée et la pêche sous-marines, mais il est intéressant de signaler qu'au cours du mois de décembre, Quiroperté a vu siéger l'Assemblée annuelle du comité régional Bretagne-Normandie de plongée sous-marine.

Ce comité compte actuellement 26 clubs et 2.600 licenciés contre 9 clubs et 966 licenciés pour sa naissance en 1960.

La saison 1968 a été marquée par le brillant championnat de Ploumanach au mois de juillet.

Parmi les questions importantes traitées lors de cette Assemblée, signalons :

— les accidents sous-marins, en général causés par suite d'imprudence facile à prévenir et toujours difficiles à traiter (3 en 66, 2 en 67 et 1 en 68)

— création de comité départementaux

— problème des épaves : il s'agit des galères antiques chargées d'amphores, en quelque sorte les fruits défendus des plongeurs sous-marins, puisque la Marine Nationale demande aux plongeurs de les signaler, sans toutefois y toucher.

Cette réunion annuelle s'est conclue tout logiquement sur le souhait d'une meilleure entente entre plongeurs et chasseurs sous-marins. Mais comment éviter ces querelles ?

On en est encore malheureusement là !

◆ Un Rennais vient d'achever après 5 ans de travail, la maquette complète du paquebot « FRANCE ». S'y est-il intéressé parce que le commandant actuel du France est non seulement de Redon mais aussi le deuxième Breton à la tête de ce magnifique bâtiment ?

## DISTINCTION

A Dinan, M. Monnier, vient d'être nommé chevalier, dans l'Ordre National du Mérite, avant la sortie de son dernier ouvrage « Dinan, Mille Ans d'Histoire ».

M. Monnier est originaire d'Yvignac et est depuis longtemps maintenant bien connu des Dinanais, grâce à ses talents d'écrivain et d'historien :

• Dinan Raconté dans ses Rues », • Sieges de Dinan », • Quinze promenades autour de Dinan », • Dinan, Ville d'Art », • Sanctuaires, Croix et Fontaines » et • Contes de mon Village » sont les six premiers titres de cet érudit membre de la commission supérieure des monuments historiques, et diplômé de l'École du LOUVRE, en histoire générale de l'Art.

Pour la petite histoire, M. Monnier a encore rédigé l'histoire de Dinan, dans le bulletin officiel municipal 1968, et largement contribué au succès de l'Exposition consacrée au bicentenaire natal de Chateaubriand.

## LA PLUS BELLE ! ...

Si la Bretagne a remporté sans peine depuis l'été dernier la palme des meilleures conditions météorologiques (ceci dit pour les mauvaises langues qui prétendent connaître toujours un temps « pourri » en Bretagne).

Il s'en est fallu de peu pour qu'elle ne remporte aussi la palme de la beauté et de la plastique féminine. Les résultats sont connus. Dans la nuit de la Saint-Denis, c'est bien Miss Alsace-Lorraine qui s'est imposée en Miss France. Miss Bretagne alias Rosanna Cozien est la première dauphine, mais peut-être a-t-elle forcé quelque peu le vote et le choix du Jury, puisque la raison de son prochain mariage, elle ne voulait « pas tout » pas devenir Miss France.

Attitude presque bizarre, avouons-le, alors qu'elle « Rivalet » elles-mêmes avaient estimé qu'elle était la plus belle.

◆ Le bureau du syndicat national des établissements de Thalassothérapie vient d'être constitué pour 1969. Président : Docteur R. Dagot. Vice-Président : Docteur C. Bernat, Louise Riba. Docteur Billard.

Vice-Treasurer : M. Sevestre. Si ce syndicat comprend les établissements de Paimpol, Grandville, Saint-Malo, Paramé, Roscoff, Tréport, Douarnenez, Puzoson, Collioure, Marseille, La Clusaz, Tignes et Saint-Raphaël, il est agréable de constater la présence de la Bretagne par 6 établissements sur 13.

◆ Dans le monde des variétés, si Jacques Bré choisit la formule, très agréable du tourisme d'hiver, en venant faire du cheval à Loc-Guenolé, Hugues Auffray prendra vraisemblablement l'été prochain un mois de vacances pour voir s'initier à la voile. Il a même précisé qu'il ferait un stage aux « Glénans » : Hugues Auffray, chacun le sait, est Breton ; il a souvent chanté la voile et les épopées des durs marins. C'est un juste retour aux sources.

◆ VOILE TOUJOURS : En attendant Hugues Auffray, s'il est en ce moment à Paris, aura pu aller contempler le « Pen Duick V », puisque ce petit sloop dernier né de Tabarly a en effet été exposé au Salon nautique.

C'est en quelque sorte un transit entre sa mise à l'eau le premier samedi de 1969, et son embarquement sur un cargo, de la Transat au Havre le 27 janvier pour San Francisco.

N'oublions pas qu'en effet Eric Tabarly prendra à San Francisco le départ de la Trans Pacifique en solitaire à bord de Pen Duick V.

Excellente occasion de roder son petit voilier de 10,67 m en A.G. 41

◆ Il n'y a pas de saison pour les amateurs de canoë-kayac dans notre région. Ainsi Guingamp a de nombreux adeptes depuis peu, qui n'hésitent pas à descendre le Trieux. D'autre part, un stage régional des responsables et dirigeants de club a duré 2 jours, et s'est achevé le 28 décembre dernier, à l'école de Voile de Mur-de-Bretagne, et bien sûr sur le très joli plan d'eau du Lac de Guerledan.

## CLUB DES CHIENS DE DEFENSE ET DE POLICE DE SAINT-BRIEUC



TARZAN est le nom de ce magnifique berger allemand qui est vice champion de France (sur 2 ans consécutifs).

Il est en Bretagne et appartient au club des chiens de défense et de police de Saint-Brieuc.

De garde de base : TARZAN ne bouge qu'au commandement pour les autres, et au geste à son maître est attentif.

Son maître, M. NEDVOU, est l'un de ces trois dresseurs qui occupent avant tout des chiens de garde, et entraîne les bergers-allemands, les boxers, les bergers-belges, les danois et quelques bouviers.

Il ne serait guère agréable il me semble, de tomber un jour ou l'autre sous les crocs de TARZAN.

◆ Il y a quelque temps, M. Comiti, Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports, devait annoncer au cours d'une conférence de presse, à Rennes, la création d'un institut régional d'éducation physique et sportive. Cet institut où les études doivent durer 4 ans, après le baccalauréat, sera implanté entre la faculté de Lettres, et celle de Médecine, et devrait accueillir pour l'instant une soixantaine d'étudiants. Il sera au service de 2 ou 3 Académies, puisqu'il y en aura moins d'une dizaine dans toute la France.

Au cours de sa conférence de presse, M. Comiti, a tout logiquement parlé de la Bretagne, du tourisme et des sports.

La Bretagne est un lieu privilégié pour la voile, a souligné le Ministre. Il a entre autre fait allusion à l'école nationale de Beg-Rohu.

Il devait poursuivre : « On a fait un effort pour les classes de neige. Il faut les compléter par les classes de mer qui sont peut-être plus instructives et enrichissantes. En dehors du dépaysement, elles mettent en effet l'enfant en contact avec le milieu marin, une flore, une faune, des techniques favorables à son éveil ».

Et, abordant la question des piscines : « Il ne faut plus que l'on fasse des piscines non couvertes au-delà d'une certaine altitude, car elles restent inutilisées trop longtemps ».

Notre région a déjà pris le pas des classes de mer, puisque nous en avons déjà signalées précédemment.

En outre, il est encore intéressant de noter, et de souligner l'effort du centre nautique de floo-Braz.

Ce centre nautique très bien équipé et situé près de la petite station balnéaire de Port-Manéach a reçu pendant plusieurs jours des stagiaires de très loin : de Lille, de la Belgique, de Paris, des stagiaires étudiants pour les uns, et travaillant déjà pour les autres. Tous ces jeunes, y ont mêlé les plaisirs de la voile, même en plein hiver en Bretagne, et les soirées devant la télévision, ou de lecture auprès du feu.

◆ Sur le plan du tourisme populaire, la fin de l'année a été marquée dans le département des Côtes-du-Nord, par une importante réunion de l'O.C.C.A.J. Cette association de 800 adhérents, après 15 ans d'activité, a de nombreux projets intéressants, et se mettra en 1969, plus que jamais au service des adultes et des jeunes. Notons également que M. Michel Le Braz vient d'être nommé délégué départemental de l'O.C.C.A.J. tourisme populaire.

◆ Le chalutier Pore-Lambert de Saint-Guenolé, de retour de pêche en mer d'Irlande, a fait une trouvaille très peu banale. En effet, à 30 km des Côtes Bretonnes les pêcheurs ont découvert dans leur chalut, une magnifique paire de cornes. Peut-être se serait-il agit des restes d'un des « moutons de Panurge » qui sautèrent à la mer, si un naturaliste n'avait daté ces cornes d'une époque moins reculée.

## LES AMIS DE LA MAISON DE BRETAGNE A PARIS

L'œuvre des vacances en Bretagne organise son grand bal annuel le samedi 1<sup>er</sup> février de 21 h à l'aube, dans la salle des Fêtes de la Mairie du XIV<sup>e</sup> (métro Mouton-Duvernet).

Avec la participation de l'orchestre du Lamionnais Jo Even.

Entrée 12 F ; Amicalistes 10 F ; avec bon de réduction, 11 F.

◆ Nous rappellerons à nos lecteurs de la région parisienne que les coiffeurs Bretons, les ploermeisais, l'Union sportive des Bretons de Paris organisent des bals tous les dimanches soirs de 20 h 45 à 24 h, dans les salons Lancry, 10, rue de Lancry (métro Strasbourg-Saint-Denis).

◆ Le service voyages de la Maison de la Bretagne, organisera des « collectifs » pour les étudiants et les élèves à l'occasion des petites vacances de mi-février du 15 au 24, les inscriptions sont reçues 3, rue du Départ, Paris 14<sup>e</sup> jusqu'au 8 février inclus.



## A l'Abbaye de Saint-Wandrille

# CHEZ LES MOINES CHERCHEURS



M. F. GHEUX  
Directeur Commercial  
des Produits monastiques

649 par Saint-Wandrille, neveu du bon Roi Dagobert, roi fort sage mais quelque peu étourdi...

En 1935, des moines, chargés de trouver les ressources nécessaires à la vie de la communauté, se saisissent de quelques kilos de cire d'abeilles, d'une vieille caletière d'une loache et créent « LES PRODUITS MONASTIQUES » en coulant une première boîte d'encastrique.

Depuis, bénéficiant de moyens techniques moins archaïques, d'autres préparations pour bois, cuirs, plastiques, métaux, vitres destinées notamment aux soins du ménage sortent chaque jour des laboratoires installés en ce coin privilégié de la Normandie, le vallon de Fontenelle, près de Rouen.

Un sociologue a dit de l'entreprise moderne qu'elle était un acte commun. Cette définition convient parfaitement aux produits monastiques car, dès l'origine, religieux et laïcs associèrent leurs efforts en mettant au service de tous, leurs qualités et connaissances respectives, différentes et complémentaires. L'expérience est concluante. Les productions s'adaptent aisément à l'évolution du marché intérieur, par exemple le **SUPER-BRILLANT RENOVATEUR ZOHAR** et d'autres préparations pour l'entretien des matériaux modernes. Les services de distribution se diversifient en se spécialisant.



Ainsi en est-il de **ZOHAR** mis en place pour fournir plus particulièrement les collectivités et les **HOTELIERS, RESTAURATEURS, GITES**, etc. Les productions franchissent aussi les mers puisqu'elles le trouve maintenant à La Réunion, aux Antilles, en Afrique noire. Mais de tous les horizons, les « **Horizons Bretagne** » ont la préférence de ces solidiers mandés accrochés à leur terrain qu'ils ne consentent à quitter momentanément que pour voguer vers un grand large comme leurs frères bretons si souvent cotoyés à bord des navires de tous tonnages destinés à « **boulinguer** » sur toutes les mers pour les plus justes causes et même les autres...

Et puis, n'est-il pas d'autres points communs ? Reconnaissons aux uns, aux autres, le même amour des vieilles pierres, le respect des traditions ancestrales non dépourvues de quelques reflets d'une âme suffisamment superstitieuse. Enfin, et qu'on ne nous fasse pas reproche d'insister sur ce point, nos pays ne sont-ils pas marqués d'une commune présence religieuse, bénédictine de surcroît, comme le Monastère de Saint-Wandrille avec, notamment, les abbayes de Kerbenat et Kergonan ?

Ayant ainsi sacrifié avec plaisir à l'amitié unissant bretons et normands en soulignant les liens qui la renforcent, nous croyons pouvoir prôner la qualité des produits mis à votre disposition.

Préparées avec des soins minutieux dans les laboratoires du monastère, à partir de matières premières de surcroît, ces productions donnent la plus complète satisfaction à tous points de vue : qualité, conditionnement, prix. Encastriques en pâte et liquides ; aux solvants, à la térbenthine, aux silicones ; brillant pour revêtements de sol « lino et plastique » ; brillant pour métaux, vitres, stratifiés ; cirage pour chaussures ; détartrant pour W.C. etc. etc. et **DEUX SPECIALITES : TEINTURE POUR BOIS** à vernir ou encastrique, **SUPER-BRILLANT RENOVATEUR ZOHAR** pour les parquets vitrifiés ou vernis.

Très proche de l'hôtellerie et du tourisme en général, **SAINT-WANDRILLE** confie ces quelques lignes à « **Horizons-Bretagne** » dont elle espère faire de ses lecteurs des clients et amis.

PM 76 — Abbaye Saint-Wandrille  
Service **ZOHAR**  
23, rue Balu — PARIS 9<sup>e</sup>

# GWENAËL

Conte à Bréhat

par Yvonne CHERON

Résumé : Une goëlette s'échoue à l'île de Bréhat. Le Gonidec, capitaine corsaire, inspecte l'île afin d'y établir son repaire.

Bréhat ! qui fut l'une des premières des pages de l'histoire de Bretagne et dont les ruines encore debout, abritèrent le plus ancien des anarchistes de France, Budoc, venu là vers 470, qui fut le maître des fils de Fracan, Guéniol, fondateur de Landernec et ministre du roi Galois.

Et Le Gonidec, tout en faisant revivre ses anciennes souvenirs arriva près du château. Le spectacle est saisissant. Cette masse imposante et automatique s'écrase au flanc de la colline dans un site merveilleux. C'est l'une des ruines féodales les plus caractéristiques de Bretagne, mais l'entrée fut démantelée. Il entra donc dans la cour intérieure par un grand escalier et pénétra dans une salle qui dut être splendide, si l'on en juge par les fenêtres flamboyantes, toutes de dentelles. Le soleil y pénétrait par les grilles qui se reproduisaient en ombre sur les murailles et rendait encore plus riche l'emplacement de ce lieu. Au fond, un petit escalier, un peu détérioré par les ans, le conduisit au donjon, dont la vue superbe le fascina, et il lui sembla apercevoir au lointin, comme de vieilles chaumières bretonnes. Intrigué, il fit rapidement le tour de la plate-forme et redescendit, pour essayer de s'orienter vers sa découverte. Le chemin était embroussaillé et rocailleux, mais en homme intrépide, il ne craignit, ni les épines, ni les embuscades et pourtant, toutes ces roches sauvages et pittoresques avaient l'air de cacher quelques aventures tragiques.

Il voyait la mer frangée d'écume, les vagues se briser sur les rochers et retomber en bouquet de perles multicolores nimbées des rayons du soleil. Bréhat, l'île de la joie et de la douceur de vivre.

De loin, il lui sembla apercevoir un être qui s'avancit avec des mouvements merveilleusement rythmés. Arrivé près de la grève, celui-ci se redressa, et Le Gonidec resta pétrifié d'étonnement. C'était une femme, une jeune fille plutôt, le corps bronzé luisant au soleil. Elle marchait dans l'eau d'un pas souple et arriva au bord de la petite plage, elle secoua la tête, dénouant une superbe et abondante chevelure qui la recouvrit, et la protégée des regards indiscrets. Elle se pencha lentement, prit un lingot de couleur vive, qu'elle noua autour de ses hanches, et Le Gonidec, ébloui, n'osait se manifester, appréhendant de voir aussitôt disparaître cette déesse qui l'envoûtait, com-



Document  
GDSI 22

Photo Y. Haido, Saint-Brieuc

me ces fées des légendes : fascinantes sirènes, et qui lui rappelaient la fille des Eaux qui fut importunée par ses admirateurs, et qui appela à son aide, la fée du Paon. Aussitôt, celle-ci pétrifia les opportuns et ils restèrent éternellement où ils étaient lavés par le sel et le sable qui n'en font jamais effacer leurs figures grotesques, jusqu'à la fin des temps : il pensait bien qu'il ne lui arriverait jamais chose pareille, et que les Pétrifiés de Bréhat n'étaient qu'un mythe.

Le cri aigre d'un cormoran le tira de cette contemplation et d'un pas souple de félin, il reprit sa marche, mais lorsqu'il arriva sur la grève, il ne vit plus rien, sa vision avait disparu. Il chercha de tous côtés. Ses yeux de rapace fouillaient les rochers, mais ne trouvaient rien. Il remonta sur une roche élevée, pensant apercevoir la silhouette, mais rien, au loin ne signalait une présence humaine. Etant sur la hauteur de l'île, il pouvait en distinguer les contours découpés comme une fine dentelle. Il courait plutôt qu'il ne marchait et parfois son pourpoint s'accrochait aux arbustes épineux. Alors, il s'arrêtait net, pensant que quelque mauvais génie le retenait. Puis, brusquement il repartait, foulant nerveusement les coussins d'hortensias et sans prendre garde à toute cette floraison débordant de la corbeille granitique. Rien, toujours rien.

Il allait s'acheminer vers le petit village détroit qu'il avait aperçu du château, lorsque deux coups de mousquet attirèrent son attention. C'était l'alarme donnée par la vigie, et il fit aussitôt demi-tour, rejoignant à grandes enjambées la grotte où Bastian et ses hommes étaient déjà réunis.

(A suivre)

Conservez

## HORIZONS-BRETAGNE

grâce à LA RELIURE

SPECIALE H.B.

Couverture toile

Dos avec titre « HORIZONS-BRETAGNE »

PRIX : 15 F

Adressez chèque ou mandat à

HORIZONS-BRETAGNE

15, rue Pierre-Le Gorrec

22-SAINT-BRIEUC

Faites  
confiance  
à nos  
Annonces

Merci !..

AMABILITES  
ANNIK  
ANN'KRAOU  
ATTIK  
BOSCHER  
BROUTE  
C.A.M.  
CHEMINADE (Ets)  
CIRE ZOHAR  
COCA COLA  
Ets COSTA  
HOTEL DE BRETAGNE  
LA CHAUM'INN  
LE DIAPASON  
L'ECUELLE  
MODERN'BAR  
OLIVETTI  
REUX  
S.C.A.C.  
W.E.B.

## HORIZONS' BRETAGNE

Organe d'information et de diffusion du tourisme breton  
Trait d'union entre les organisations touristiques en Bretagne

DIRECTION-ADMINISTRATION : 15, rue Pierre-Le Gorrec - SAINT-BRIEUC (Côtes-du-Nord)  
Mme Yvonne CHERON  
RC 48 A 337 Tél. (96) 33-55-97

### BULLETIN D'ABONNEMENT

Veuillez trouver ci-joint

Chèque Mandat de .....

montant d'un abonnement d'un an à adresser à :

M .....

Adresse .....

Chèque ou mandat payable à Mme Yvonne CHERON - Horizons Bretagne

Prix de l'abonnement France : 20 F  
Etranger : 30 F

### ATTIK club

BAR - BOWLING - DANCING  
Route de Plestin  
Tél. 123 LOCQUIREC (29 N)  
ouvert toute l'année

### COSTA Jean

Entreprise de Bâtiments  
Place Duguesclin  
Tél. 33-19-48 SAINT-BRIEUC

Bar  
Restaurant

### ANNICK

gare de  
Plaintel

### "Le Diapason"

LEON GUILLOU  
8, rue de Rohan  
SAINT-BRIEUC

Membre du Club « ERATO »

### Hôtel de Bretagne

QUINTIN  
Le Chapelain  
Tél. 76

### CONSTRUCTION MODERNE d'ARMOR

Maçonnerie — Béton armé  
Charpentes — Menuiserie  
Agencements de magasins  
Rue Chaptal (Z. 1.)  
SAINT-BRIEUC Tél. 33-17-00

### LA CHAUM'inn

VALLE DU LEGUE  
sur Saint-Brieuc  
Discothèque  
Bar - Crêperie  
OUVERT LA NUIT  
Tél. 33-41-32

### HOTEL RESTAURANT

### Brouté

QUINTIN  
(Côtes-du-Nord)  
Tél. 82

### HOTEL BOSCHER

PORS-EVEN  
EN-PLOUBALLANEC  
(Côtes-du-Nord)  
PENSION

### l'Ecuelle

6, av. Ernest-Renan  
LANNON Tél. 38-53-76  
FRUITS DE MER — CREPES  
BROCHETTES — MERGHESES  
Refaire avant la suite  
Pecora-Trebourden

RESTAURANT — HOTEL — BRASSERIE

SALONS PRIVÉS  
CHAMBRES TOUT CONFORT MODERNE  
Salles de Banquets et Réceptions (150 couverts)  
**HOTEL DE LA PAIX - P. LE HESRAN**  
30, boulevard Charner (près gare S.N.C.F.)  
SAINT-BRIEUC — Tél. 33-32-91

Au pied du viaduc

### MODERN' SNACK - BAR

M. et M<sup>me</sup> MARCHEBOUT

18, place des Otages

Tél. 5-46 MORLAIX

DISCOTHEQUE PUB

Ouvert jusqu'à 2 h du matin (sauf mardi)

Sa piste de danse en inox

### AN KRAOU

à PLUSSULIEN (C. du N.)

NIGHT CLUB ouvert les week-ends de 21 h 30 à  
4 h du matin et pendant toutes les vacances.

*Pour vos parquets  
vitrifiés ou vernis*

*Pour vos revêtements  
de sols clairs ou granités*

Les moines  
de l'Abbaye de Saint-Wandrille  
ont étudié et mis au point le

# **SUPER BRILLANT RÉNOVATEUR**

**AUTOLUSTRANT - ANTIGLISSANT**

**PROTÈGE** les parquets  
vitrifiés ou rayés

**RENOVE** ceux déjà ternes  
ou rayés

**MET EN VALEUR** les  
revêtements de sols clairs

NOTICE  
PRIX ET  
RENSEIGNEMENTS :

**CIRE ZOHAR** 23, rue Ballu, Paris-9 - Tél. 874-11-18